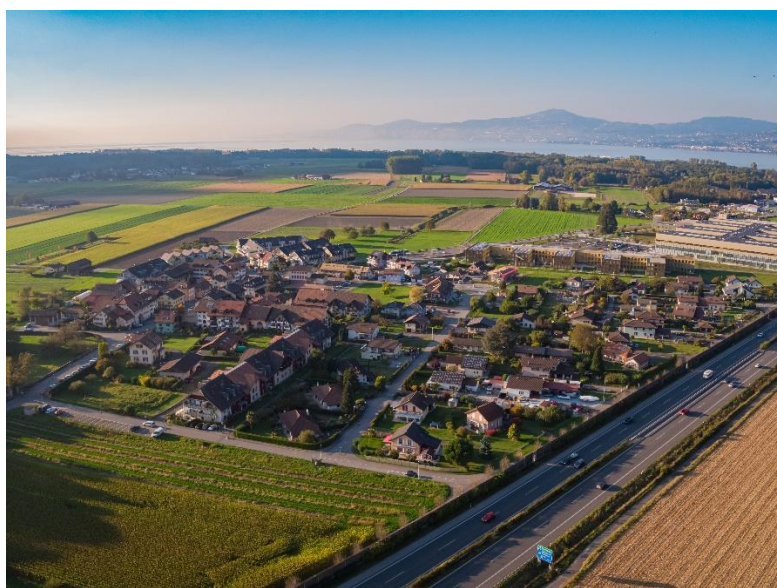


COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITÉ



AU CONSEIL GENERAL



PRÉAVIS No 40 / 2021-2026

**Rapport de gestion et des comptes
pour l'année 2025**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la compatibilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil général de Rennaz (art. 87 et ss)

La Municipalité de Rennaz remet à l'approbation du Conseil général le rapport de gestion de l'année 2025 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2025.

En conclusion, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal no 40 / 2021-2026 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2025 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2025.

Préavis adopté par la Municipalité lors de sa séance du 4 mai 2026.

Au nom de la Municipalité

La Syndique  Muriel Ferrara		La Secrétaire  Sacha Brun
--	--	--

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 : RAPPORT DE GESTION	5
BILLET DE LA SYNDIQUE	5
MUNICIPALITÉ	7
SÉANCES DE MUNICIPALITÉ	7
RELATION AVEC LA PRÉFECTURE	7
CONSEIL GÉNÉRAL.....	10
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12
URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	14
FINANCES – IMPÔTS – TAXES	15
PÉNURIE D'ÉNERGIE OU CATASTROPHE	15
ECOLÉS.....	15
AFFAIRES SOCIALES	20
SANTÉ.....	22
POLICE	22
EGLISE.....	23
SERVICE DU FEU.....	23
PROTECTION CIVILE	24
EAUX, ÉPURATION.....	24
GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX	26
ROUTES ET TRAVAUX	28
VOIRIE, PARCS ET JARDINS	29
VIGNES ET TERRAINS	30
POLICE DES CONSTRUCTIONS	31
FORÊTS	32
DÉCHETS.....	36
PARTIE 2 : RAPPORT DES COMPTES 2025	39
RÉSULTATS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025	41
ANALYSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE	45
ANALYSE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE	46
PARTIE 3 : COMPTES 2025	49
ANNEXE : RAPPORT SUCCINCT DE LA FIDUCIAIRE	81

BILLET DE LA SYNDIQUE

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Au-delà des chiffres et des projets, une commune est avant tout une communauté de femmes et d'hommes engagés. C'est cette énergie collective qui fait vivre et grandir notre commune.

La Municipalité a travaillé pour répondre aux attentes de la population, en veillant à préserver l'équilibre financier et la qualité de vie de chacun. Les défis ont été nombreux, parfois complexes, mais ils ont été relevés grâce à l'engagement et au sens des responsabilités de chacun.

Au terme de ces dix années passées au sein de l'Exécutif, d'abord comme Municipale puis comme Syndique, je ressens une profonde gratitude et un immense plaisir d'avoir pu servir notre collectivité. Ces années ont été intenses, exigeantes, parfois semées d'obstacles, mais toujours enrichissantes. Elles m'ont surtout appris une chose essentielle : seule, on ne peut rien accomplir de durable ; c'est ensemble que l'on réalise de grandes choses.

Grâce à mes collègues de la Municipalité, au soutien du Conseil général et à l'engagement du personnel communal, nous avons pu faire avancer de nombreux projets, pas toujours aussi rapidement que nous l'aurions souhaité, mais avec constance et volonté d'agir pour le bien commun.

Je tiens à vous adresser à toutes et à tous ma sincère reconnaissance. C'est collectivement que nous avons construit ces avancées, et c'est ensemble que nous continuerons à faire vivre une commune solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir.

Muriel Ferrara, Syndique

MUNICIPALITÉ

ORGANISATION

Depuis les élections communales du 7 mars 2021, la répartition des tâches n'a pas été modifiée.

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

Ferrara Muriel Syndique	Dumusc Gérald Vice-syndic dès le 01.07.2024	Boulard Carine Vice-syndique dès le 01.07.2023	Lecci Fabio Vice-syndic dès le 01.07.2022	Burnier Yvan Vice-syndic dès le 01.07.2025
Administration générale	Bâtiments	Déchets	Affaires sociales	Cimetière
Aménagement du territoire	Parcs et jardins	Forêts	Ecoles	Cultes
Finances, impôts, taxes	Routes et travaux	Police des constructions	Santé	Défense incendie
Informatique	Terrains	Syndicat AF Les Cornettes	Animation	Eau potable
	Voirie			Egouts, épuration
				Police
				Protection civile
<i>Remplaçants : Dumusc Gérald</i>	<i>Boulard Carine</i>	<i>Ferrara Muriel</i>	<i>Burnier Yvan</i>	<i>Lecci Fabio</i>

SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie pour sa séance hebdomadaire à 48 reprises, en principe le lundi soir dès 17h30.

Par ailleurs, afin d'assurer le suivi de l'ensemble des problématiques liées à la gestion de la Commune, de nombreuses séances ont été organisées. Celles-ci ont réuni, d'une part, la Municipalité, in corpore ou en délégation, et, d'autre part, les services de l'État, des entreprises et bureaux privés, ainsi que les habitants ou usagers.

RELATION AVEC LA PRÉFECTURE

Chaque année, M. le Préfet, se rend dans les communes du District afin de contrôler la tenue des registres communaux, ceux du Conseil général, le rôle des électeurs, ainsi que les comptes de la Bourse communale et les documents de l'Office de la population. Il s'assure également du respect et du suivi des procédures.

À l'issue de ces vérifications, il s'entretient avec la Municipalité et les collaboratrices de l'administration.

La séance s'est tenue le 3 décembre 2025 et s'est conclue par un dîner.

RELATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les membres de la Conférence des syndicats du district d'Aigle se sont réunis à quatre reprises afin de traiter divers objets sous la présidence de M. le Préfet. Il a été discuté :

- des différentes représentations des Municipalités dans les associations intercommunales ;
- présentation du nouveau Préfet, M. Nicolas Croci-Torti ;
- projet d'abattoir dans le Chablais ;
- présentation sur la cybersécurité ;
- présentation sur les frelons asiatiques.

Quant à la Conférence des syndicats du Cercle du Haut-Lac, elle s'est réunie une seule fois au cours de l'année écoulée. Cette séance a permis d'échanger sur des thèmes aussi divers que :

- les associations intercommunales, spécifiquement l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL), ou l'Association intercommunale d'épuration et de distribution d'eau du Haut-Lac (EPUDEHL) ;
- église évangélique de langue allemande de Montreux ;
- église catholique de Roche ;
- soutien financier à la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture pour la lutte contre le frelon asiatique.

Par ailleurs, la Municipalité est régulièrement représentée aux séances des associations intercommunales suivantes :

Agglo Rivelac	Projet d'agglomération Riviera/Veveyse/Haut-Lac
ARASAPE	Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et Pays-d'Enhaut
ASPIHL	Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac
Chablais Région	Organisme de développement intercantonal
COORIDAT	Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire
EPUDEHL	Association intercommunale d'épuration et de distribution d'eau du Haut-Lac
ORPC	Organisation régionale de protection civile
SDIS du Haut-Lac	Service de défense incendie et de secours du Haut-Lac

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission d'animations

Municipal : M. Fabio Lecci
Membres : Mme Ava-Margot Accart
Mme Joana Andaloro
Mme Ruby Bakshi Khurdi
Mme Karin Boismoreau
Mme Viviana Garcia
Mme Sheen Khurdi
M. Frédéric Rapin

Commission de naturalisation

Municipal : M. Yvan Burnier
Membres : Mme Catherine Fankhauser
M. Dominique Weber

Commission de salubrité publique

Municipal : M. Fabio Lecci
Membres : Mme Stéphanie Luneau
M. Claude Fankhauser
Médecin : M. Blaise Ingold

Commission de taxe de séjour

1er membre : Mme Valérie Légeret
Membres : Mme Catherine Fankhauser
M. Olivier Pautrel

Commission consultative d'urbanisme

Membres : Mme Corinne Rey
M. Michel Mingard

CONSEIL GÉNÉRAL

BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2025

Présidence :	Mme Stéphanie Luneau
1 ^{er} Vice-présidence :	M. Olivier Pautrel
2 ^e Vice-présidence :	Mme Valérie Légeret
Scrutatrices :	Mme Geertruida Maria (Thérèse) Raja Mme Suzana Tileva
Suppléantes :	Mme Ruby Bakshi Khurdi Mme Karin Boismoreau

COMMISSIONS DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Commission de gestion et des finances

1 ^{er} membre :	Mme Nicole Cosandey
Membres :	Mme Régine Bernet Mme Karin Boismoreau M. Bernard Teissl M. Yann Accart
Suppléante :	Mme Valérie Légeret

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

1 ^{er} membre :	M. Sunil Khurdi
Membres :	Mme Jessica Riedi-Savoyen M. Christian Chatelan
Suppléante :	Mme Sheen Khurdi

SOMMAIRE DES DÉCISIONS

Séance du 10 avril 2025 à « L'arennaz », salle du collège de Rennaz

Démission de Mme Dora Correia Pinheiro dos Santos au 31 mars 2025 et de M. Yvan Burnier au 31 décembre 2024, élu à la Municipalité.

Admission de Mme Doria Murena.

- Préavis no 27 / 2021 – 2026 : demande de crédit relatif au chemisage partiel des collecteurs des eaux usées ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.
- Préavis no 28 / 2021 – 2026 : demande de crédit relatif au projet de modernisation de l'éclairage public ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.
- Préavis no 29 / 2021 – 2026 : demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2024 ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.

Séance du 12 juin 2025 à « L'arennaz », salle du collège de Rennaz

Démission de M. Christophe Roumier.

- Préavis 31 / 2021-2026 : rapport de gestion et des comptes pour l'année 2024 ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.
- Préavis no 32 / 2021-2026 : construction d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie sur la parcelle communale n°404 ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.
- Préavis no 33 / 2021-2026 : arrêté d'imposition 2026 et 2027 ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.
- Préavis no 34 / 2021-2026 : octroi d'un prêt de CHF 150'000.00 au groupement forestier des Agittes pour le financement d'un treuil sur chenille avec une broyeuse en option public ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.

Mme Stéphanie Luneau est élue tacitement et par acclamation à la présidence pour l'année législative 2025-2026.

M. Olivier Pautrel est élu tacitement et par acclamation à la première vice-présidence pour l'année législative 2025-2026.

Mme Valérie Légeret est élue tacitement et par acclamation à la deuxième vice-présidence pour l'année législative 2025-2026.

Les scrutateurs et les suppléantes sont élus par acclamation pour 1 année, soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 : Mme Geertruida Maria (Thérèse) Raja et Mme Suzana Tileva, en tant que scrutatrices ; Mme Ruby Bakshi Khurdi et Mme Karin Boismoreau, en tant que suppléantes.

Le Conseil général élargit le bureau du Conseil au 1^{er} vice-président.

Séance du 30 octobre 2025 à « L'arennaz », salle du collège de Rennaz

Admission de Mme Marika Ashani.

- Préavis 30 / 2021-2026 : Adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA) ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée par 14 oui, 0 non et 1 abstention, telles que amendées.
- Préavis no 35 / 2021-2026 : révision des statuts de l'association intercommunale EPUDEHL ; sur demande de la commission ad hoc, la Municipalité reporte le préavis à la séance du mois de décembre.

Séance du 4 décembre 2025 à « L'arenaz », salle du collège de Rennaz

Ni admission ni démission n'ont été annoncées.

- Préavis no 35 / 2021-2026 : révision des statuts de l'association intercommunale EPUDEHL ; les conclusions du préavis sont refusées à main levée par 11 non, 6 oui et 2 abstentions, telles que présentées
- Préavis no 36 / 2021-2026 : budget 2025 ; les conclusions du préavis sont acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PERSONNEL COMMUNAL

Services administratifs

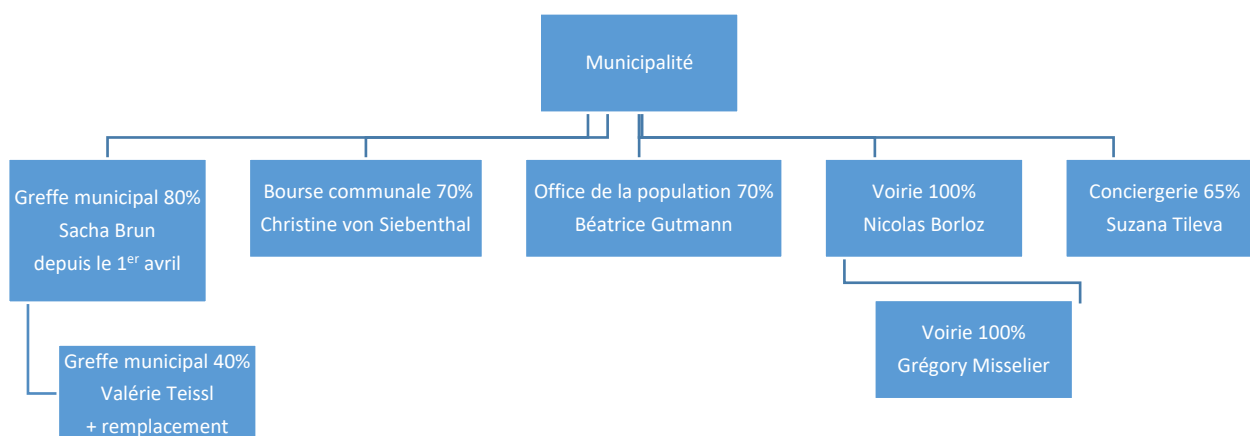
Les heures supplémentaires de Mme von Siebenthal, boursière, relatifs à la mise en place du modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » est validé. Nous la remercions pour le grand travail qu'elle a effectué lors de cette mutation du plan comptable.

Mme Sacha Brun a été engagée comme secrétaire municipale à partir du 1^{er} avril 2025. Mme Brigitte Beuchat a assuré l'intérim jusqu'à cette date.

Pour assurer le dynamisme du réseau, la Commune participe à divers groupements rassemblant respectivement les secrétaires municipaux, les boursiers, les préposés à l'Office de la population et les collaborateurs du service de voirie. Ces rencontres régulières ont pour objectif de renforcer la coordination entre les communes du district, de favoriser l'échange d'informations et de promouvoir le développement de la formation continue.

Conciergerie

Mme Suzana Tileva, en plus de son taux d'occupation habituel, est rémunérée au tarif horaire pour la gestion des locations de salles.



OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population de Rennaz est principalement chargé de tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population.

La préposée à l'Office de la population est aussi responsable des tâches suivantes :

- des procédures liées aux permis de séjour et d'établissement pour étrangers ;
- de l'application des lois liées au droit migratoire et à la domiciliation ;
- de la commande de carte d'identité ;
- de fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires dans le respect des lois ;
- la gestion du registre des chiens ;
- la tenue du registre civique ;
- le contrôle des signatures en matière d'initiative et de référendum.

Dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée, elle s'occupe également des dossiers de demandes de naturalisation ordinaire : de la collecte des informations, de l'établissement du rapport d'enquête et du test de connaissances élémentaires.

Au 1^{er} janvier 2025, la Commune comptait 949 habitants (928 en 2024) dont 617 personnes de nationalité suisse et 332 de nationalité étrangère, ce qui représente 426 ménages. Par ailleurs, 21 personnes sont enregistrées en résidence secondaire.

Ce chiffre officiel de la population est transmis chaque année courant mars par le Bureau vaudois des statistiques. Il ne comprend pas la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour de moins d'un an et les personnes en attente d'autorisation. Cette population est en augmentation à Rennaz en raison des logements de l'Espace Santé Rennaz, qui sert entre autres de logement provisoire à l'arrivée des étrangers voulant s'établir en Suisse.

Durant cette année, la préposée à l'Office de la population a enregistré :

	2025	2024	2023
Arrivées	154	132	136
Départs	179	117	135
Naissances	5	13	4
Décès	4	8	5
Changements d'état civil	29	91	37
Naturalisations	5	3	4

Population étrangère - permis :

	2025	2024	2023
Permis C	177	182	171
Permis B	116	121	113
Permis L	7	9	7
Permis F	7	6	1
Permis S	29	26	15

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

L'application OiOiWEB est toujours en vigueur et permet de recevoir sur son portable toutes les informations utiles concernant la Commune, telles que :

- mises à l'enquête sur le territoire communal ;
- fermeture des routes ;
- organisations d'activités communales ;
- diverses manifestations.

Cette application est disponible aussi bien pour les téléphones portables avec les systèmes d'exploitation Android ou IOS (Apple). Vous pouvez la charger en tout temps sur votre appareil :

OiOi
WEB



Télécharger sur IOS



Télécharger sur Android

ARCHIVES COMMUNALES

Les archivistes sont intervenus à plusieurs reprises tout au long de l'année afin de classer et répertorier tous les dossiers finalisés, ainsi que ceux relatifs à la police des constructions.

URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le plan d'affectation communal (PACom) n'a toujours pas pu être mis à l'enquête durant l'année car des études complémentaires ont été nécessaires ; telles que l'étude des routes pour le secteur de la Jonnaire ou l'étude sur les zones inondables.

L'étude de faisabilité relative au secteur de Rennaz-Nord est arrivée à son terme et un rapport a été transmis à l'ensemble des propriétaires concernés lors d'une séance.

La Municipalité doit désormais se prononcer sur la suite à donner, à savoir engager les travaux à sa charge ou solliciter une participation financière des propriétaires.

Concernant l'Agglo Rivelac, l'année 2025 a été marquée par des étapes structurantes, notamment le dépôt du Projet d'agglomération de 5e génération, le lancement des travaux préparatoires du PA6 et l'adoption progressive de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA).

Les membres du Bureau du Comité de pilotage (COFIL) Rivelac sont :

M. Pierre-Alain Karlen de Noville – Co-président, Mme Elise Kaiser de La Tour-de-Peilz - Co-présidente, M. Roland Mesot de Châtel-Saint-Denis - Co-président, Mme Sylvie Cornut de l'État de Vaud (ad interim), M. Antoine Dormond de Vevey, M. Thierry George de Blonay-St-Légier, M. Christian Minacci de Corseaux, M. Samuel Russier de l'État de Fribourg et M. Caleb Walther de Montreux.

Le personnel du Bureau technique d'agglomération est composé de :

M. Johan Grossmann – Coordinateur du bureau et chef de projet mobilité, Mme Joy Guardado – Cheffe de projet urbanisme, Mme Emmanuelle Courvoisier-Leite – Assistante de direction et M. Guillaume Guex – Assistant de direction.

Pour la COORIDAT (coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire), regroupant les communes de Noville, Roche, Villeneuve et Rennaz, plusieurs points ont été abordés, notamment :

- coordination d'un réseau structurant pour la mobilité douce (plan vélo) ;
- stratégie de stationnement et transit ;
- coordination énergétique ;
- tour de table relatif à l'avancement des différents plans d'affectation communaux.

FINANCES – IMPÔTS – TAXES

Pour rappel, le Conseil général a adopté, en date du 12 décembre 2024, le budget pour l'exercice 2025, prévoyant l'équilibre des comptes.

Pour l'exercice 2025, les comptes communaux se bouclent à nouveau avec un bénéfice conséquent notamment grâce l'encaissement provenant de l'impôt sur les frontaliers et des investissements qui n'ont pas été faits.

PÉNURIE D'ÉNERGIE OU CATASTROPHE

Le point de rencontre d'urgence (PRU) a été mis en place par Valérie Teissl et Nicolas Borloz, afin d'assurer les prestations administratives de base, y compris la communication à la population, la transmission et la prise en charge des appels d'urgence et la prise en charge temporaire de la population résidente vulnérable en cas de catastrophe. Pour notre commune, le lieu de rassemblement se trouve à la salle de L'arennaz, au collège.

ECOLES

L'Etablissement de Villeneuve Haut-Lac comprend plusieurs sites, à savoir : Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve, soit 75 classes pour un total de 1'397 élèves et 164 enseignants, y compris les collaborateurs pédagogiques. Rennaz compte 121 élèves répartis en fonction de leur âge sur les différents sites. Le collège de Rennaz abrite 3 classes du cycle primaire.

L'année 2025 a été passablement mouvementée par l'absorption de plusieurs jeunes élèves (1P-2P) à la suite d'une vague de naissances post-COVID. L'ASPIHL poursuit sa mission de garantir un environnement scolaire et parascolaire de qualité, d'améliorer et de développer les infrastructures scolaires tout en s'adaptant aux besoins croissants de la population scolaire. Dans un esprit d'ouverture, les élèves nécessitant des besoins spécifiques commencent gentiment à trouver leur place dans le système pédagogique.



INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT

Modernisation des équipements : l'amélioration du matériel pédagogique et numérique se poursuit grâce au financement annuel de cinq tableaux interactifs ainsi que du mobilier. Des discussions avec la commune de Villeneuve et l'ASPIHL ont débuté concernant l'extension de la salle de gymnastique au Collège de la Tour Rouge.

L'étude du nouveau complexe scolaire intercommunal sur le site de la Tronchenaz connaît un coup de frein. En effet, si la conception et les besoins ont été déterminés, le financement doit encore être affiné pour que les communes membres puissent absorber les coûts. Une analyse financière approfondie sera lancée dans le premier semestre 2026 par une société externe.

Rennaz étant un point géographique central dans la stratégie de la répartition de l'offre scolaire, un emplacement a été identifié sur le territoire communal qui doit maintenant faire l'objet de multiples études. Ce dernier regrouperait les besoins en classes et salle de gym pour Chessel, Noville et Rennaz.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement traite divers sujets scolaires et parascolaires dans un esprit de collaboration tout en gardant une vision de la journée continue de l'enfant. Il est composé de :

- représentants des autorités communales ;
- parents d'élèves ;
- représentants de la société civile ;
- représentants de l'école.

Le Conseil d'établissement a également la possibilité de nommer des commissions pouvant étudier des sujets plus précis et ainsi être une force de proposition ; il peut aussi faire appel aux représentants des élèves.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le transport reste un sujet sensible quant à la surveillance aux arrêts de bus et pendant les trajets. De nombreuses séances de sensibilisation sont faites durant l'année afin d'informer nos jeunes. Le système d'accompagnement des plus jeunes par un adulte entre l'école de Rennaz et l'arrêt de bus se poursuit.

Les transports scolaires sont assurés par les services publics. Afin de répondre aux besoins des élèves, deux courses spéciales ont été mises en place.

La charge financière des transports scolaires se monte à CHF 318'798.15 pour l'année 2025. Un titre de transport SwissPass valable entre Yverne et Territet a été remis à tous les élèves ; ils peuvent en conséquence bénéficier de transports gratuits également pour leurs activités parascolaires et sportives.

PARASCOLAIRE

La mise en place de l'application informatique « Mon Portail » a facilité la gestion quotidienne des inscriptions, le suivi des présences ainsi que de la facturation des prestations extrascolaires.

Encadrement

155 membres du corps enseignant et 16 assistantes à l'intégration s'occupent au quotidien de l'ensemble des élèves de l'établissement.

L'école peut également compter sur :

- 1 infirmière scolaire ;
- 1 éducatrice en milieu scolaire ;
- 1 conseillère école-famille (financement par l'ASPIHL) ;
- 4 PPLS (psychologue, psychomotricienne, logopédiste en milieu scolaire) ;
- 1 conseillère en orientation professionnelle.

Ces personnes, dans leurs fonctions respectives, se préoccupent de la santé, du bien-être, de la sécurité, de la réussite scolaire des élèves et de leur projet professionnel.

Camps, courses scolaires et manifestations

En parallèle de l'enseignement des différentes disciplines scolaires, un nombre important de projets et d'actions de prévention sont organisés pour les élèves par divers partenaires. En voici quelques exemples :

Cours de prophylaxie dentaire, animations sur le thème des énergies, séances sur la prévention des incendies, des dangers de la route, des dangers d'internet et des réseaux sociaux, cours d'éducation sexuelle, visites en entreprises et au Salon des Métiers et de la Formation à Lausanne, aux SwissSkills à Berne et participation au Speed Recruiting du Chablais.

Des courses d'école, des sorties et des camps ont aussi été proposés aux élèves de l'établissement. Ces activités leur ont permis de développer et d'enrichir leurs compétences sociales, de pratiquer une activité physique et d'approfondir leurs apprentissages au contact de leur environnement et de la nature.

Hiver

- 3 journées de ski pour les classes de 6P à Villars ;
- 1 journée à la neige pour les classes de 11S : ski et activités en lien avec la neige à Leysin ;
- 1 camp de ski pour les classes de 9S à Ovronnaz, aux Diablerets et à Leysin ;
- 1 camp de ski pour les classes de 7P et de 8P de Villeneuve à Villars et à Ovronnaz.

Printemps

- 1 sortie découverte du Lausanne-Sports pour les classes du Cycle 3 ;
- 1 camp pour les classes de 5P de Villeneuve aux Diablerets et à Leysin ;
- 1 visite du Fort de Chillon pour les classes de 11S ;
- 1 camp artistique pour les élèves de l'OCOM théâtre et les chœurs primaire et secondaire, ainsi que l'orchestre de l'école de musique à Waddilove ;
- 1 spectacle "ActaPalabra" pour les classes de 5P au Théâtre Le Reflet à Vevey ;
- 1 camp pour les classes de 7P et de 8P de Roche à Fiesch ;
- 1 camp de fin de scolarité pour les classes de 11S.

Automne

- 1 camp en étoile pour les classes de 5P de Roche à Broc, à Gletterens et au barrage de la Grande Dixence ;
- 1 camp à thèmes pour les classes de 10S :
 - Top Chef : cuisine, présentation des mets et travail sur le goût à Leysin ;
 - Tour à vélo : descente du Rhône, de Obergesteln (Fiesch) à Villeneuve ;
 - Raquettes : ping-pong, tennis, squash, padel ;
 - Nautique : voile, activités nautiques et culturelles à Gland ;
 - Artistique : land art, impressions, exposition aux Cluds ;
 - "Bouge – crée – joue" : graffiti, écriture, photo, soufflage de verre, cirque ;
 - Tour des Muverans : marche en montagne, couchage en cabane ;
 - Échange linguistique à Kaisersesch (Allemagne) ;
- 1 sortie guidée au Château de Chillon pour les classes de 9S ;
- 1 visite au Musée Cantonal des Beaux-Arts (MCBA) de Lausanne pour les classes de 7P de Villeneuve ;
- 1 séance cinéma pour les classes de 8P au Cosmopolis à Aigle, film projeté : "Sauvages".

Durant la semaine du 23 au 27 juin 2025, plusieurs fêtes ont animé les différentes communes, marquant la fin de l'année scolaire et permettant aux élèves de célébrer ce moment hors du cadre de la classe.

En raison d'un effectif d'élèves en fin de scolarité particulièrement élevé, la cérémonie des promotions s'est tenue en deux temps à la salle de la Rotzérane à Roche, le jeudi 26 juin. À cette occasion, 143 élèves ont reçu un certificat ou une attestation de fin de scolarité, marquant ainsi l'aboutissement de leur parcours scolaire. Parmi eux, sept sont domiciliés à Rennaz.

Cantine scolaire

La cantine de Villeneuve se déroule à la salle paroissiale et la cantine scolaire de Roche à la salle La Rotzérane. Les repas sont fournis par la cuisine des Bonettes. Les élèves de la 7H à la 11H sont encadrés par les surveillantes, qui veillent au bon déroulement du temps de midi. À l'arrivée des élèves, les surveillantes scannent les cartes cantine physiques ou les téléphones portables. L'ensemble de la gestion s'effectue via la plateforme « Mon Portail », permettant aux parents d'inscrire leurs enfants, de modifier les jours de repas, d'annoncer les absences et de recevoir des notifications en cas d'absences non excusées.

Le prix des repas facturés aux parents est de CHF 10.00, une partie de ce montant étant destinée à couvrir les coûts d'infrastructure (location de salle, surveillance, etc.). Le paiement des repas se fait directement via la plateforme.

Durant l'année 2025, 111 élèves ont été inscrits régulièrement à la cantine, 90 à Villeneuve et 21 à Roche, ce qui représentent 5'185 repas servis. Les élèves ont également la possibilité d'apporter et consommer leur pique-nique sur place. 13 élèves ont bénéficié du contrat pique-nique à Villeneuve.

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont organisés et gérés par notre l'ASPIHL. Grâce à cette prestation, 39 élèves réguliers ont pu bénéficier d'un environnement calme pour faire leurs devoirs. L'offre est destinée aux élèves de la 3H à la 8H. Un groupe a été mis en place à Roche et trois groupes à Villeneuve, impliquant cinq enseignants chargés de la surveillance.

La gestion se fait via la plateforme « Mon Portail ». Les parents y inscrivent leurs enfants et peuvent également y annoncer les diverses absences. Les devoirs surveillés sont facturés selon un forfait annuel.

L'objectif est de proposer un lieu serein et favorable au travail individuel. Les surveillants, majoritairement enseignants au sein de l'établissement scolaire de Villeneuve Haut-Lac, sont responsables de veiller au respect de ces conditions. Il est important de préciser qu'il s'agit de devoirs surveillés et non d'un dispositif d'appui ou de soutien scolaire.

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif (SSF) offre aux élèves l'opportunité de pratiquer et de découvrir de nouvelles activités physiques. En début d'année scolaire, les parents reçoivent toutes les informations concernant le sport scolaire. En 2025, huit disciplines ont été proposées aux élèves de l'Etablissement scolaire de Villeneuve Haut-Lac :

- Agrès ;
- Unihockey ;
- Football ;
- Basketball ;
- Gymnastique rythmique ;
- Escalade ;
- Sports aquatiques ;
- Arts martiaux.

L'inscription, obligatoire pour toute la durée du semestre, se fait via la plateforme « Mon Portail », comme pour les autres prestations parascolaires.

La plupart des activités se déroulent durant la pause de midi, en raison de l'occupation des salles de sport en fin de journée par les sociétés locales et du manque d'infrastructures disponibles pour d'autres créneaux.

AFFAIRES SOCIALES

L'ARASAPE (Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et Pays-d'Enhaut) vit une importante mutation dans sa gouvernance et l'année 2025 a été marquée par de multiples groupes de travail afin de trouver la meilleure solution pour répondre aux exigences cantonales et aux désirs communaux. La réforme des Centre Social Régional (CSR) et des Agences d'Assurances Sociales (AAS) repense l'action sociale dans son ensemble. Tout en garantissant la proximité avec les bénéficiaires, les régions d'action sociale passeront de 10 à 7. Une fusion des régions de l'ARAS Riviera et de l'ARASAPE (Chablais et Pays-d'en-Haut) laissera place à l'Etablissement régional de l'action sociale de l'Est vaudois (ERAS Est vaudois). Cette nouvelle organisation permettra, plus facilement qu'aujourd'hui, de mettre en œuvre des actions en collaboration avec les acteurs locaux et en particulier les communes, selon les réalités de la région couverte et les besoins propres à la population locale. L'entrée en vigueur de cette nouvelle organisation est prévue pour le 1^{er} janvier 2027.

L'ARASAPE a comme but optionnel l'Accueil de Jour des Enfants (AJE). Elle va se séparer pour devenir le Réseau Enfants Chablais sous la forme d'association intercommunale telle que nous la connaissons aujourd'hui. Celle-ci prendra effet en même temps que les nouvelles ERAS.

L'inclusion étant un projet soutenu par les communes du district d'Aigle, une équipe de professionnels a été mise en place pour assurer compétence et qualité à toutes les structures du réseau. Ce modèle est un pilote pour le Canton de Vaud et les premiers résultats sont encourageants. Pour compléter la prise en charge précoce des enfants à besoins particuliers et sous l'impulsion de la future école inclusive de Roche, une nouvelle crèche à visée inclusive a vu le jour en fin d'année, offrant 4 places pour enfants à besoins spécifiques sur un total de 12 places au total.

Rennaz est un point central pour la prise en charge des enfants des communes du Cercle (Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve). Pour la première année, aucune adaptation de places n'a dû être effectuée et le taux de remplissage pour le Haut-Lac est optimal dans toutes les structures. En collaboration avec l'ASPIHL et la direction des écoles, le Réseau Enfants Chablais se doit de rester attentif aux besoins actuels et futurs en UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers). Des réflexions devront être débutées pour un regroupement de l'offre des Communes de Chessel, Noville et Rennaz.

La crèche Les Renardeaux a atteint sa capacité totale avec 83 places pour des enfants en âge préscolaire, soit 50 places pour les petits de notre région et 33 pour ceux dont les parents font partie du personnel hospitalier.

Crèche Les Renardeaux



Au 31 décembre 2025, le Réseau Enfants Chablais propose pour le district d'Aigle 393 places en crèche (accueil préscolaire), 564 places en UAPE pour un total de 692 enfants pris en charge dans le cadre de l'accueil familial de jour. Le réseau suit le plan de développement approuvé par le Conseil Intercommunal et si la demande en places préscolaires est optimisée, la vitesse de croisière commence à être atteinte en termes de places en parascolaires.

La fin d'année 2025 a été marquée par le « combat » mené par le réseau ainsi que les communes membres afin de ne pas couper dans les budgets de la petite enfance. La mesure de réduction des subventions prévue par le Canton aurait reporté les charges liées à la petite enfance sur les communes et les parents. Il est important de rester attentifs ces prochaines années pour que ce scénario ne se répète pas.

Malgré une loi cantonale qui précisait que la répartition des coûts se faisait pour chacun à un tiers, la charge totale de l'accueil de jour des enfants est répartie entre trois entités :

- Le Canton de Vaud à hauteur de 21% (chiffre arrondi) ;
- La Commune à hauteur de 34% (chiffre arrondi) ;
- Les parents à hauteur de 38% (chiffre arrondi).

Le solde de 7% est couvert par divers produits tels que les subventions fédérales et la contribution de l'Hôpital Riviera-Chablais.

Pour notre Commune, 124 enfants font appel à cette prestation régulièrement. La charge financière représente CHF 1'740.00 par enfant de 0 à 12 ans, soit une augmentation de 21,08% par rapport à l'année 2024.

SANTÉ

HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS (HRC)

Après quelques années d'exploitation de l'Hôpital Riviera-Chablais VD-VS et de l'Espace Santé Rennaz SA, les autorités communales sont en contact régulier avec les deux directions.



Au 31 décembre 2025, l'Hôpital Riviera-Chablais compte 1'965 équivalents plein-temps, soit plus de 2'422 collaborateurs répartis dans les 4 sites (Vevey, Aigle, Monthey et Rennaz), dont 85% travaillent sur le site de Rennaz.

POLICE

La Police cantonale (Centre de Rennaz) est intervenue pour 763 événements au cours de l'année, incluant notamment 99 escortes, 78 cas impliquant des individus perturbés, 44 accidents de circulation avec dégât matériel, 22 vols à l'étalage et 18 accidents de circulation avec fuite.

Le poste de gendarmerie mobile a été positionné à cinq reprises devant le Riviera Centre Rennaz, pour une durée d'environ deux heures par stationnement. Le reste du temps, les agents effectuent des patrouilles à pied ou à vélo. Cette présence régulière vise à renforcer la sécurité publique et à instaurer un lien de confiance avec la population. Elle permet également aux habitants de poser leurs questions ou de déposer une plainte sans avoir à se rendre directement au poste de gendarmerie.

EGLISE

EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

La célébration des cultes est répartie entre les 5 communes selon un calendrier établi par le conseil de paroisse.

Divers événements ont eu lieu dans le courant de l'année, la Nuit des églises le 23 mai, les assemblées de printemps et d'automne ou encore le Noël des familles à Rennaz, le 14 décembre.

La Marche à l'Etoile de la Paroisse de Villeneuve-Haut-Lac s'est également tenue le 21 décembre 2025. Le cortège est parti de Rennaz avec comme commune d'arrivée Noville.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

La Commune fait partie de la paroisse de Roche, relevant du diocèse de Sion. La Municipalité a accepté la proposition d'augmentation de la subvention pour la mise en place d'un forfait annuel de CHF 15'000.00 réparti entre les quatre communes (Chessel, Noville, Roche et Rennaz)

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LANGUE ALLEMANDE

Située à l'avenue des Alpes à Montreux, cette église bénéficie d'une convention avec les communes de Chessel, Noville, Rennaz, Veytaux, Villeneuve et Montreux. Son financement est actuellement assuré par ces six communes.

CIMETIÈRE

Afin de mettre à jour notre base de donnée informatique, un recensement des tombes a été effectué. Les plus anciennes sont datées de 1924.



SERVICE DU FEU

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS DU HAUT-LAC (SDIS DU HAUT-LAC)

Le SDIS se compose de 10 officiers, 28 sous-officiers, 34 sapeurs et 8 recrues.

L'Etat-major du SDIS du Haut-Lac se compose d'un commandant et de 6 officiers.

En 2025, le SDIS du Haut-Lac a été mobilisé à 123 reprises. Ce chiffre inclut l'activation d'un poste de commandement avancé (PCA), comptabilisant 9 mobilisations. Pour Rennaz, il y a eu 19 interventions qui représentent une augmentation de 26,6% vis-à-vis de 2024.

Le détail est le suivant :

- assistance (personnes et animaux) : 19 interventions ;
- évènements naturels : 13 interventions ;
- inondations : 10 interventions ;
- feux : 26 interventions ;
- hydrocarbures/pollution : 17 interventions ;
- interventions techniques : 11 interventions ;
- alarmes automatiques : 22 interventions ;
- divers : 5 interventions.



Par ailleurs, des interventions, les recrues et sapeurs-pompiers participent à des exercices et formations continues. Cela représente 49 exercices répartis sur 10 thématiques, dont 2 cours de porteur d'appareil respiratoire qui sont donnés à la nouvelle maison du feu à Couvet.

En plus 53 membres du SDIS ont suivi 73 cours de formation dispensés par l'ECA.

Le Commandant a été nommé le 2 mai 2025 président de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers vaudois.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Sous la responsabilité du 1^{er} lieutenant Burnier et d'une équipe d'encadrement motivée, le groupe des Jeunes sapeurs-pompiers compte 24 jeunes âgés de 10 à 18 ans, en formation pour intégrer le SDIS. Parmi eux, 2 sont domiciliés à Rennaz.

PROTECTION CIVILE

Basée à Aigle, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) est composée d'une assemblée générale (avec deux représentants par commune du district) et d'un comité directeur de huit membres. Son état-major comprend un commandant et son adjoint, un chef opérateur, une cheffe d'office, ainsi que sept chefs de section de milice.

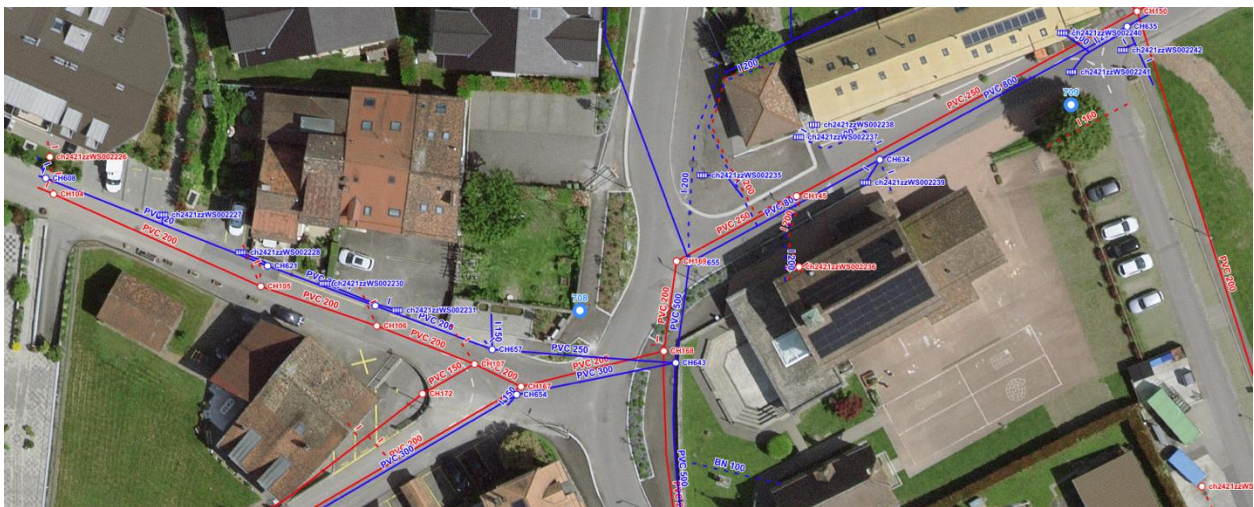
EAUX, ÉPURATION

L'eau distribuée sur le territoire de Rennaz provient principalement de la source de Saxelle, propriété de Chessel, située sur la commune de Vouvry, avec un réservoir sur la commune de Villeneuve pour la défense incendie. En soutien, la source des Lizettes, à Roche, est également exploitée, notamment en été lors de périodes de sécheresse. Cette distribution est du ressort d'EPUDEHL (Association intercommunale d'épuration et de distribution d'eau du Haut-Lac).

La gestion interne à notre Commune étant de la responsabilité de la Municipalité, elle veille à son entretien au cours des années.

Pour la gestion de la distribution de l'eau potable et des réseaux d'assainissement, la Municipalité collabore avec le fontainier en charge également de la commune de Roche. Notre responsable de voirie est en cours de formation afin de préparer la retraite du fontainier.

Un contrat de mandat a été établi entre Rennaz et Noville pour la diffusion et la mise à jour des réseaux d'eaux usées et claires sur le portail cartographique « Cartoriviera ». Ces données sont mises à jour par la géomaticienne employée par la commune de Noville. Les données antérieures datent de 2020.



Par ailleurs, l'entreprise Corelltech, appartenant au groupe Holdigaz, assure la supervision informatique du réseau de canalisations, incluant les vannes et chambres de contrôle. Ce suivi, au total de 12 pour 2025, permet un relevé ayant détecté plusieurs fuites, contribuant ainsi à réduire l'écart entre l'achat, la vente d'eau potable et le traitement des eaux usées.

Le Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) est un outil essentiel pour la gestion et l'entretien de notre réseau. Cette année, nous avons procédé à l'inspection des collecteurs d'eaux claires par caméra, du tronçon depuis l'hôpital, en passant par la route du Pré-de-la-Croix, jusqu'à la rivière de l'Eau Froide.

Les rapports issus de ces interventions nous ont permis d'évaluer l'état de nos collecteurs et d'identifier les zones nécessitant des travaux afin d'assurer l'étanchéité et le bon fonctionnement du réseau.

GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le parc immobilier de notre commune comprend plusieurs bâtiments :

- la Maison de commune composée des bureaux de l'administration, des locaux de la protection civile ainsi que des appartements en location ;
- le collège et la salle de L'arennaz ;
- la caserne des pompiers ;
- l'église ;
- le Lavoir ;
- les locaux de voirie ;
- « le Chalet du Cimetière » situé sur la commune de Villeneuve, dans le vallon de la Tinière.

MAISON DE COMMUNE

Au cours de l'année, plusieurs travaux et réflexions ont été entrepris afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'usage des locaux.

Tout d'abord, un abri à vélos sécurisé a été installé à destination des locataires. Cet aménagement remplace l'ancien couvert, devenu inadapté et insuffisamment protégé contre les intempéries. Cette nouvelle installation offre désormais un stationnement plus sûr et plus confortable pour les usagers.

Par ailleurs, une réflexion a été menée concernant le réaménagement des bureaux de l'administration communale. L'objectif est d'améliorer le confort de travail du personnel tout en garantissant une meilleure confidentialité lors de l'accueil du public. Ce projet vise également à redonner toute sa valeur et sa visibilité à l'entrée principale du bâtiment.

COLLÈGE ET SALLE DE L'ARENNAZ

Suite à la demande de l'ASPIHL, une sonnerie a été installée pour signaler le début des cours et les récréations. Cet équipement contribue désormais à mieux structurer le déroulement des activités et à simplifier l'organisation quotidienne.

Par ailleurs, une partie du mobilier de L'arennaz, datant des années huitante, a été renouvelée avec l'acquisition de nouvelles tables et chaises. Plus modernes, elles sont également plus légères et fonctionnelles, facilitant ainsi leur installation et leur rangement tout en demandant moins d'efforts.



CASERNE

La résine appliquée dans les sanitaires lors de la construction du bâtiment ne s'est pas révélée être une solution durable. Avec le temps, le revêtement s'est écaillé et détérioré. Afin de remédier à cette situation, un carrelage a été posé dans les vestiaires hommes et femmes, offrant une solution plus résistante et mieux adaptée à l'usage.

Par ailleurs, les capteurs électroniques du mécanisme des grandes portes de la halle ont dû être remplacés.

ÉGLISE – LA CHAPELLE

Dans l'attente de la rénovation du bâtiment prévue en 2026 ou 2027, la partie électrique a dû être remise aux normes afin de garantir la sécurité et la conformité des installations.

À titre d'anecdote, nous avons récemment accordé l'autorisation à un musicien d'utiliser la chapelle. Celui-ci nous a sensibilisés sur la remarquable qualité acoustique du lieu. Ainsi, si vous entendez parfois quelques notes de musique s'en échapper, n'hésitez pas à entrer pour en profiter. 🎵

LAVOIR

Une rénovation complète du Lavoir a été réalisée afin de rendre cet espace plus lumineux et plus accueillant. Dans ce cadre, toutes les lames de bois ont été peintes en blanc, un nouveau carrelage a été posé et les fenêtres ainsi que la porte ont été remplacées. L'ensemble a été complété par l'installation d'un éclairage LED à intensité variable, permettant d'adapter l'ambiance selon les besoins.

Le mobilier, comme à L'arenaz, a également été renouvelé. Plus moderne et modulable, il permet à chacun d'aménager l'espace selon ses besoins et la nature de l'événement organisé.

Nettoyer, laver, aspirer, approvisionner, réparer, remplacer, ranger, contrôler, renseigner, rassurer : autant de tâches accomplies avec assiduité et application par notre concierge. Nous la remercions chaleureusement pour sa disponibilité et pour le grand professionnalisme dont elle fait preuve au quotidien.



CHALET DU CIMETIÈRE

Après près de quarante ans de location par la famille Ruchet, nous avons reçu la résiliation du bail de la part du fils qui avait repris celui de ses parents. C'était sans compter sur son frère qui a finalement décidé de reprendre le bail à son nom, retirant par la même occasion une épine du pied de la Municipalité.

Cette décision témoigne de l'attachement de cette famille à ce lieu à la fois atypique et bucolique.



ROUTES ET TRAVAUX

Les luminaires appelés « brins d'herbe », déjà installés sur la route du Village lors des précédents travaux d'aménagement, ont inspiré le grand projet de 2025 : la rénovation et l'unification de l'éclairage public dans l'ensemble des rues du village. Cet équipement apporte non seulement une réelle plus-value esthétique qui met en valeur l'espace public, mais il permet également de réaliser des économies d'énergie. Grâce à une programmation adaptée, l'intensité lumineuse est réduite durant la nuit, ce qui contribue à diminuer la pollution lumineuse tout en maintenant un niveau de sécurité suffisant pour les usagers.



Par ailleurs, une section de la route de Noville, fortement dégradée, a fait l'objet d'un renouvellement complet de son revêtement. L'objectif principal de ces travaux était d'améliorer le confort des riverains. En effet, depuis le passage des transports publics, les déformations de la chaussée provoquaient d'importantes nuisances pour le voisinage, ce qui n'est pas le cas habituel, les interventions étant généralement réalisées avant tout pour le confort des usagers de la route.

En parallèle, de nombreuses tâches d'entretien courant sont assurées tout au long de l'année par notre équipe de voirie : déneigement et salage en hiver, fauchage des accotements, curage des collecteurs, réparation des nids-de-poule, balayage des routes, rénovation et mise aux normes de la signalisation routière, mise en place de signalisation lors de travaux ou de suppressions temporaires de places de parc publiques, ainsi que la vidange des poubelles. Ces travaux sont effectués de jour comme de nuit et par tous les temps.

Nous remercions chaleureusement notre équipe pour son engagement et son travail constant au service de la collectivité.

Il est toutefois regrettable de constater que certains usagers, responsables de dégâts parfois importants sur la signalisation, les luminaires ou d'autres installations publiques, ne se signalent pas. Les coûts de ces réparations doivent alors être assumés par la collectivité.

VOIRIE, PARCS ET JARDINS

Une nouvelle tondeuse, spécialement conçue pour le travail en mulching, a été acquise. Cette technique consiste à laisser l'herbe coupée sur place, ce qui permet une fertilisation naturelle du gazon. Cette machine a l'avantage de disperser l'herbe coupée de manière uniforme, améliorant ainsi la qualité du résultat. Même si cette méthode peut parfois faire l'objet de discussions, elle demeure, dans notre configuration, la solution la plus adaptée et la moins onéreuse.



Chaque fin d'année, un bilan des décorations florales de la route du Village est réalisé avec notre prestataire. Cette démarche permet d'identifier les améliorations à apporter afin de maintenir, au fil des années, des aménagements floraux de qualité. La population du village ainsi que les visiteurs peuvent ainsi profiter pleinement de la beauté de ces massifs.

L'installation d'un banc arrondi à côté de la fontaine de la route de Noville, ainsi que la mise en place de tables avec bancs au terrain multisport, témoignent également de la volonté de la Municipalité de moderniser et d'améliorer les espaces publics.



Par ailleurs, les décorations de Noël, désormais réparties dans l'ensemble des rues du village, apportent un embellissement supplémentaire et contribuent à créer une atmosphère festive devant la « porte » de chacun.

La tonte des gazons, les aménagements floraux, l'arrosage, la taille des arbres, haies et buissons, la pose et la réparation du mobilier urbain, ainsi que divers petits travaux de maçonnerie et de menuiserie font partie des nombreuses tâches assurées par notre équipe des espaces verts. Ces travaux sont réalisés avec soin et professionnalisme tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'absence de notre employé de voirie, consécutive à un accident pendant plusieurs semaines, nous a obligés à externaliser certains travaux ou à en reporter la réalisation.

Notre chef de voirie a également obtenu avec succès un nouveau brevet, celui de responsable de réseau d'eau, renforçant ainsi les compétences techniques au sein de notre équipe.

Nous tenons enfin à remercier chaleureusement notre équipe de voirie ainsi que notre concierge pour tout le travail accompli tout au long de l'année, et ce par tous les temps. Leur conscience professionnelle, leur disponibilité, leur réactivité et le soin apporté à leurs tâches constituent des atouts précieux pour le bien-être et la qualité de vie dans notre village. 🌿

VIGNES ET TERRAINS

Les trente hectares de terrains agricoles dont la Commune est propriétaire sont loués à trois agriculteurs du village. Sur ces surfaces d'assolement sont cultivées différentes grandes cultures telles que les céréales, les pommes de terre, le maïs, les betteraves ainsi que divers légumes.

La commune possède également une vigne d'une surface de 1'092 m², située à Villeneuve, au lieu-dit « Crêt di Baux ». Elle est exploitée par la famille Allamand qui cultive du Gamay « vieille vigne », appellation utilisée pour des cepes plantés il y a plus de 30 à 40 ans. Cette parcelle, que l'on peut apercevoir depuis le village, produit un excellent vin que certains ont peut-être eu l'occasion d'apprécier à l'issue de séances du Conseil général.



POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2025, 7 dossiers ont été déposés au greffe en vue d'une mise à l'enquête, ainsi que 4 dossiers nécessitant une autorisation municipale.

Par ailleurs, 6 permis de construire et 4 autorisations municipales ont été délivrés, ainsi que 2 permis d'habiter et d'utiliser.

Comme l'année précédente, la Commune s'est adressée à des spécialistes pour une analyse préalable des dossiers, notamment en ce qui concerne la sécurité incendie et sa conformité. Elle a également sollicité des avis juridiques dans le but de défendre ses intérêts.

De gros chantiers sont en cours sur le territoire communal tels que le CERN (centre d'entretien cantonal), la place des gens du voyage et le bâtiment de l'Orangerie à la route de Praz-Derrey.

Dans le courant 2026 débutera le chantier de la parcelle n°222 à Praz-Riond, soit la construction d'un complexe médico-social.

VISITE DE SECURITE DES PARKINGS SOUTERRAINS

Cette année fut marquée par la visite des parkings souterrains des immeubles locatifs, conformément à la directive ECA AEA1 12-15 relative à la prévention des incendies et à la protection incendie organisationnelle, rendue obligatoire dans le canton de Vaud par la Loi sur la prévention des incendies et des éléments naturels (LPIEN ; BLV 963.11) et son règlement d'application.

Une mise en conformité a été demandée après notre passage pour tous les parkings. En effet, l'entreposage de déchets et d'objets de toutes sortes a été constaté lors de la première visite.

La 2^{ème} visite, effectuée 2 mois plus tard, a permis aux gérances d'exiger des locataires et des propriétaires qu'ils débarrassent les places encombrées. Le constat était plutôt positif. Il ne restait plus qu'environ ¼ des places à mettre en ordre. Suite à cette deuxième visite, la Commune s'est déchargée en leur rappelant que les propriétaires/exploitants et les locataires sont tenus de veiller à ce que ces règles soient respectées et à ce que la sécurité des personnes et des biens soit garantie, conformément à la directive de l'ECA.

PROCÉDÉS DE RÉCLAME

5 autorisations municipales ont été délivrées. Un émolument est facturé pour la délivrance des procédés de réclame.

FORÊTS

La commune de Rennaz possède 155 ha de forêts réparties comme suit : la plus grande partie, soit 86 ha, est située dans la division du Pissot, 35 ha en montagne et 34 ha en plaine. Ces forêts sont réparties sur le territoire de Rennaz, Noville et Villeneuve.

Le Groupement forestier des Agittes (GFA), est mandaté pour l'entretien de notre patrimoine sylvicole.

FAITS MARQUANTS

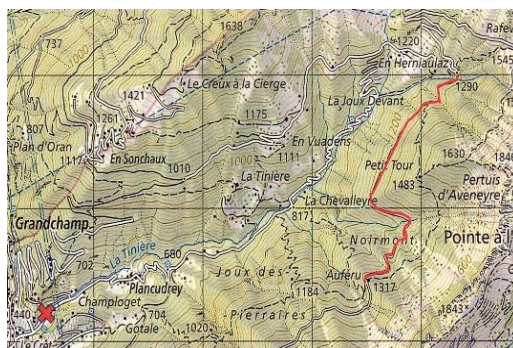
- Première année du renouvellement du bail pour la gestion des forêts de la commune de Rennaz.
- Le GFA a exploité une parcelle se situant aux Iles Ferrandes, sur le territoire communal de Noville. L'exploitation a été réalisée en même temps que d'autres parcelles situées sur les communes de Noville et Chessel, nous permettant ainsi d'optimiser au maximum les techniques de travail ainsi que les coûts engagés. Il s'agissait d'une éclaircie visant à donner plus de lumière aux arbres d'avenir et également de continuer à convertir une partie du peuplement de vieux épicéas vers des essences mieux adaptées au climat futur.
- Les parcelles de soins à la jeune forêt ainsi que les plantations ont toutes été suivies cette année avec un dernier passage dans la parcelle de chêne rouges. Les plus gros diamètres ont pu être commercialisés en tant que bois d'œuvre pour un triage voisin, le reste servira de déchetage pour la centrale du Haut-Lac.
- L'entretien des lisières en bordure des parcelles agricoles des Iles a été effectué en partie au début de l'année et le reste en fin d'année. Le budget a été respecté et permettra même de repasser dans les zones les plus vigoureuses afin de « calmer » certains buissons.
- L'entretien aux abords de la parcelle du « Chalet du Cimetière » a également pu être réalisé en toute fin d'année. Le chalet bénéficiera ainsi d'un meilleur ensoleillement et sera préservé du risque de chutes d'arbres. La partie forestière fera l'objet d'une éclaircie en début d'année 2026.
- La météo de l'année 2025 a été plutôt favorable avec des chaleurs et des précipitations modérées et surtout mieux réparties. Il y a eu quelques gros coups de vent mais la forêt en a très peu souffert. Le chaud et le sec n'ont pas non plus été un problème en 2025.
- Le concept incendie élaboré par le GFA est terminé. Une version définitive nous a été présentée. Ce document fournira aux propriétaires forestiers un bel aperçu des mesures à mettre en place afin de réduire au maximum la probabilité d'un départ de feux de forêt sur les Monts d'Arvel. Il pourra également servir aux communes pour une future réflexion à plus large échelle. La présentation aux propriétaires concernés est prévue durant l'automne 2026.

La collaboration avec le GFA est toujours très efficace et agréable. Nous tenons à remercier le garde-forestier, pour la qualité de nos échanges.

INAUGURATION DE LA DESSERTE FORESTIERE EN HERNIAULAZ- LA BRAYE

À l'occasion d'une journée spéciale, le samedi 27 septembre 2025, a eu lieu l'inauguration de la desserte forestière, sur la commune de Villeneuve. Rennaz est propriétaire de parcelles de forêts longeant cette desserte. La Commune a donc contribué financièrement à la remise en état sur une longueur de 2,5 km. Renvoi d'eau, sécurisation des murs en enrochement, caissons de soutien et grave stabilisée, voici la liste des travaux qui ont duré environ 12 mois, subventionné à 70% entre la Confédération et le Canton.

Plusieurs postes d'information avec le GFA, la commune de Villeneuve, la commune de Noville et le bureau d'ingénieur forestier Sylvaplus ont été installés pour renseigner les visiteurs. Une collation a été offerte au refuge du Noiremont. Le nombre de visiteurs était d'environ 50 personnes, dont 19 Renards et Renardes.



SAPINS DE NOËL

La distribution des sapins de Noël s'est déroulée le 13 décembre 2025. Cette année, la Commune a de nouveau fait appel à la Pépinière Dodler pour la commande de ses sapins. Les grands arbres pour l'église et les gérances ont été coupés dans nos forêts.

VILLAGE FLEURI

La journée «Jardinons ensemble», s'est déroulée le 26 avril 2025. Cette journée intergénérationnelle est organisée par la Commission du village fleuri. Cet événement a suscité un grand enthousiasme de la part des participants. Une bonne quinzaine de personnes (enfants, parents, personnes âgées) ont pris part à cette activité.



PLANTES NEOPHYTES

En raison des incertitudes existantes concernant les finances cantonales en 2025, notamment des montants alloués à la biodiversité et à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, le mandat d'accompagnement du groupe de travail néophytes dans la Basse Plaine du Rhône n'a pas pu être reconduit.

En revanche, nos employés communaux, formés pour lutter contre ce fléau, ne baissent pas les bras quand il s'agit d'éradiquer les plantes qui se trouvent sur la liste noire du Canton.

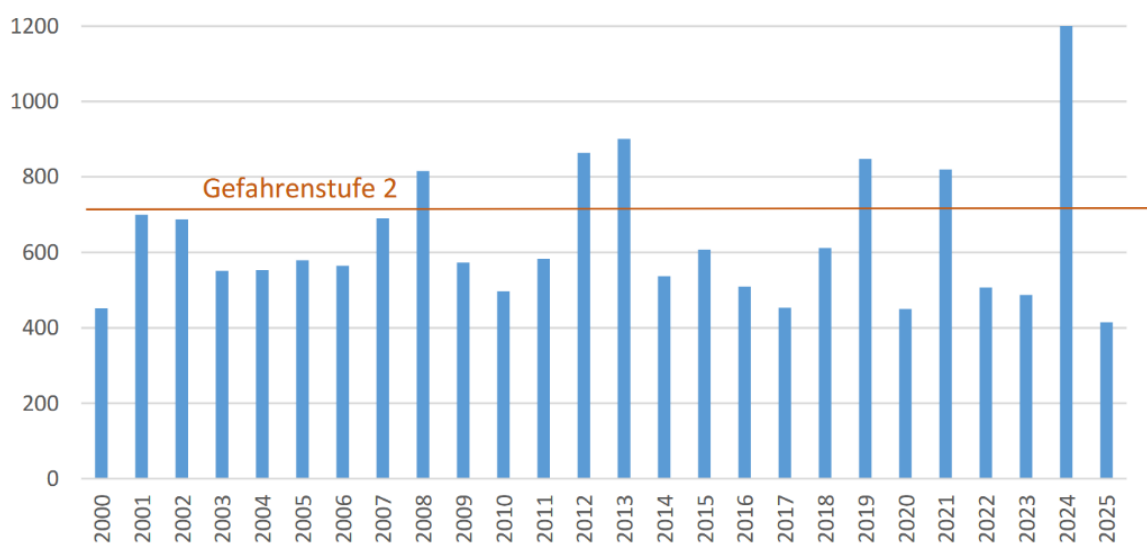
LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

La saison 2025 s'est déroulée sans problème majeur et aucune nuisance due aux moustiques n'a été signalée.

Le débit du Rhône à la station de mesure de la Porte de Scex, notre point de référence, n'a jamais dépassé la limite de 450 m³/s (fig.2). À la fin de l'hiver, l'enneigement était faible dans les Alpes valaisannes, ce qui a également eu un impact sur la fonte des neiges.

Cela a également été confirmé par les valeurs en ligne du piézomètre du Vieux Rhône. Lors de nos contrôles, le Vieux Rhône et les sites proches étaient généralement secs et les rares gîtes avec de l'eau contenaient un faible nombre de larves de moustiques.

Ainsi, aucun traitement au Vectobac-G n'a été nécessaire en 2025.



> **Fig. 2** Débits maxima du Rhône de 2000 à 2025. Cette dernière année représente le niveau le plus bas de la série.

DÉCHETS

En 2025, les tarifs appliqués pour l'élimination des déchets sont de CHF 0.46/kg HT pour les ordures ménagères et de CHF 0.43/kg HT pour les déchets verts.

La taxe par habitant reste inchangée, soit CHF 50.00 par personne de plus de 18 ans. La taxe pour les entreprises est fixée à CHF 200.00 HT. Celle pour les résidences secondaires, perçue auprès du propriétaire, se monte à CHF 100.00 HT.

Les tarifs SATOM restent inchangés, soit CHF 110.00/tonne HT pour l'élimination des ordures ménagères, CHF 95.00/tonne HT pour les déchets verts et CHF 110.00/tonne HT pour les encombrants.

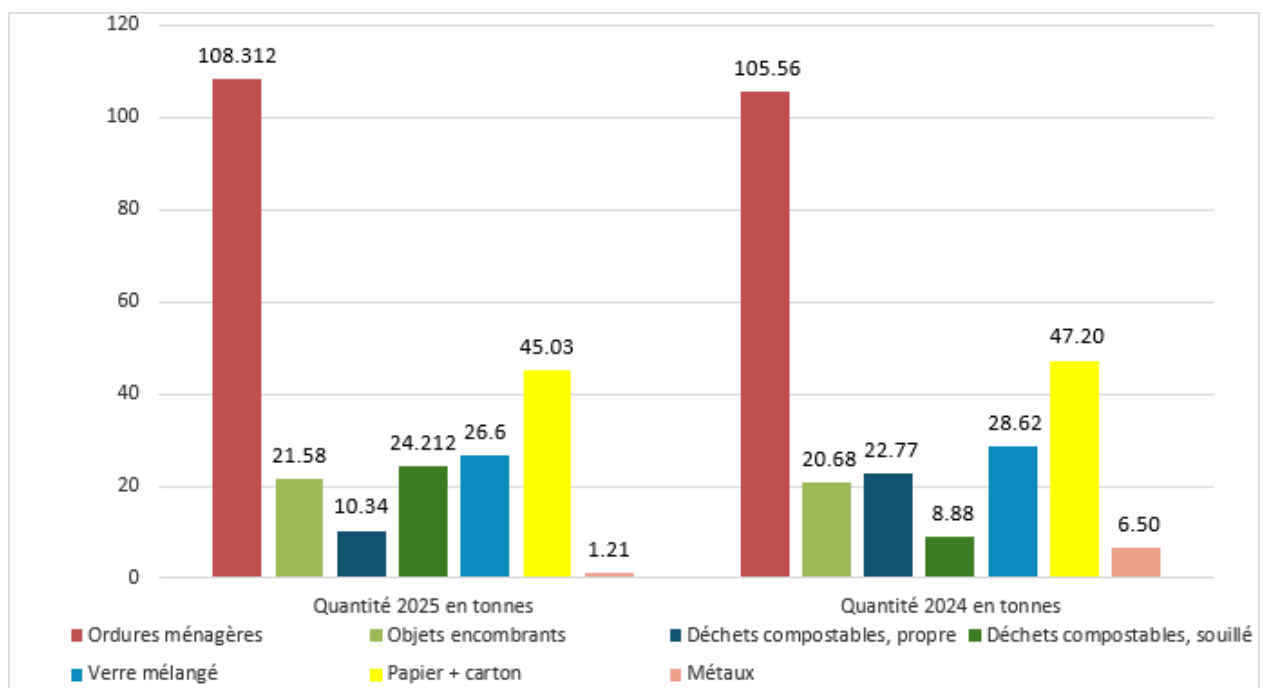
A noté que le tarif des bio déchets (déchets verts légèrement souillés), se monte à CHF 130.00 HT.

Le poids total des déchets compostables en 2025 se monte à 34'552 tonnes, dont, 24'212 tonnes déclassées. La voirie récolte 10'340 tonnes.

Par ailleurs, conformément à notre directive communale sur la gestion des déchets, plus précisément l'article 4.1, relatif aux mesures d'accompagnement pour les enfants de moins de 2 ans et les personnes ayant un certificat médical, nous avons procédé au remboursement de ces frais aux parents ou personnes bénéficiant d'une ordonnance médicale. Les montants ont été rétrocédés directement sur les cartes déchets des familles concernées.

COLLECTE DES DÉCHETS

RESULTAT GRAPHIQUE DE LA COLLECTE DES DECHETS SUR 2 ANS



PET-RECYCLING

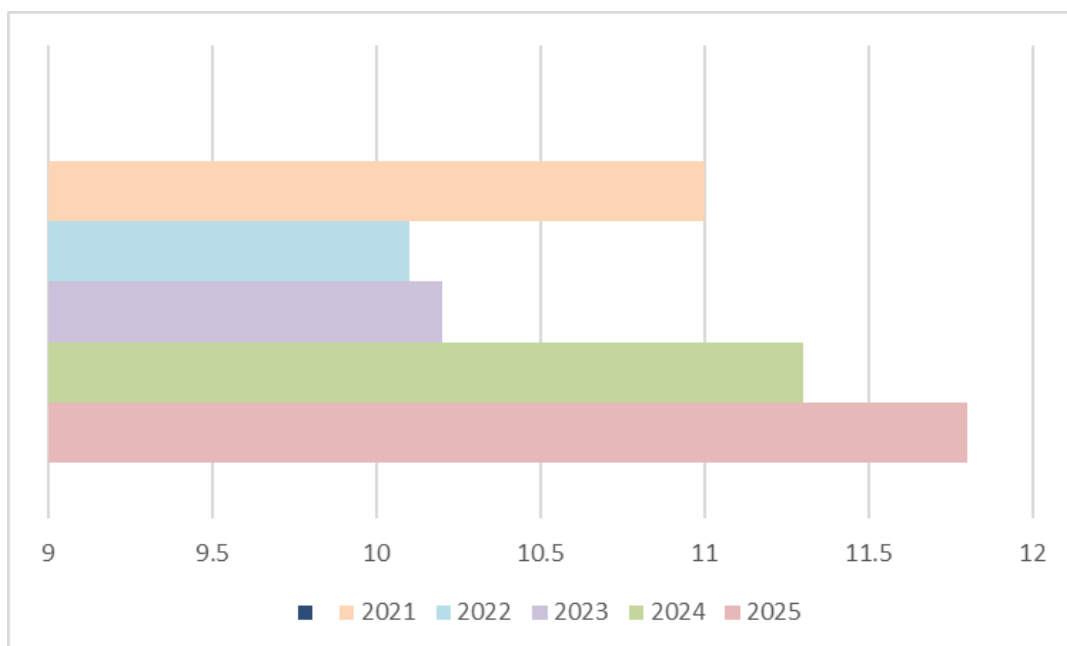


Pet-Recycling Schweiz nous remet, une fois de plus, le certificat environnemental pour la collecte des bouteilles à boissons en PET. Pas moins de 3'100 kilos ont été collectés sur notre Commune en 2025.

VALTEX

La société Valtex, qui a le mandat pour la récolte de nos textiles usagés, nous communique ces quelques chiffres pour nos 2 containers :

EVOLUTION DE LA RÉCOLTE SUR 5 ANS :



OBJETS ENCOMBRANTS

Comme chaque année, il y a eu 4 dates pour la collecte des objets encombrants, soit 3 lundis et 1 samedi, en octobre.

DÉCHETS SAUVAGES

Comme chaque année et... malheureusement, nos employés communaux retrouvent régulièrement des sacs poubelles sauvages !

	2022	2023	2024	2025
Total :	138	383	470	585
Preuves :	16	19	23	32

Voici un petit aperçu des lieux où l'on trouve le plus souvent des déchets sauvages :

- Ecopoint : 307
- Molok du Marais-Rond : 95
- Molok du chemin du Levant : 81
- Molok de la route de Noville : 38
- Molok du Vieux-Séquoia : 31
- Molok de la route de Praz-Derrey : 08
- autres : 13
- zone industrielle : 12

Contraventions à la LAOC

- Ordonnances pénales : 1 pour un montant total de : Fr 200.00
- Avertissements : 24 lettres
- Amendes d'ordre : 11
- Avertissements classés sans suite : 4
- Montant encaissé : CHF 400.00

COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL

Rapport des comptes 2025

1. RÉSULTATS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Comptes de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2025 faisait état d'un excédent de recettes de CHF 470.00.

Avec des charges totales s'élevant à CHF 6'010'570.37 et des revenus totalisant CHF 6'807'661.91, le compte d'exploitation 2025 se clôture sur un résultat nettement plus favorable que celui initialement budgété, affichant ainsi un bénéfice net de CHF 797'091.54 (voir détail ci-après).

Ce résultat s'explique principalement par une estimation volontairement prudente des recettes lors de l'élaboration du budget, ainsi que par certaines dépenses qui n'ont pas été engagées pour diverses raisons, lesquelles sont détaillées plus bas.

Le tableau ci-dessous résume la situation du budget et des comptes 2025.

	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024	ECARTS C25 - B25
CHARGES	6'010'570.37	5'883'810.00	5'036'985.25	126'760.37
REVENUS	6'807'661.91	5'884'280.00	5'831'137.06	923'381.91
Excédent de revenus	797'091.54	470.00	794'151.81	796'621.54

Les comptes annuels présentés retracent de manière détaillée l'ensemble des mouvements financiers de l'exercice. Ils sont accompagnés d'explications circonstanciées permettant de comprendre l'évolution des charges et des revenus, ainsi que les écarts constatés par rapport aux prévisions budgétaires.

Sur cette base, et afin de faciliter la lecture et l'interprétation des comptes, il apparaît opportun de mettre en évidence certains éléments particuliers et significatifs. Ces derniers méritent une attention spécifique, dans la mesure où ils contribuent à une compréhension plus fine de la situation financière et des résultats de l'exercice écoulé.

Dans ce contexte, il convient notamment de préciser qu'aucun préavis distinct n'a été établi pour les crédits complémentaires. Ceux-ci ont toutefois été portés à la connaissance de la Commission de gestion et finances par voie orale. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de charge de travail accrue, lié notamment à la mise en œuvre du nouveau plan comptable MCH2. Dès lors, le présent préavis a pour objectif d'assurer une information complète et transparente, en détaillant les dépassements constatés, leur origine ainsi que leurs incidences financières sur les comptes de l'exercice.

CHARGES

Amortissements ordinaires

21.330	Finances : défalcatons remboursement impôts	CHF	24'956.00
22.330	Finances : défalcatons, pertes sur débiteurs	CHF	1'772.73
	Préavis 18/2021-2026		
11.331	Compte no 9143.22 crédit d'étude pour la réalisation d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie	CHF	61'718.70
	Préavis 05/2021-2026		
350.331	Compte no 9143.18 Installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du collège	CHF	7'000.00
	Préavis 21/2016-2021		
351.331	Compte no 9143.16 Rénovation Maison commune	CHF	31'300.00
	Préavis 10/2011-2016		
355.331	Compte no 9143.10 Caserne : bâtiment	CHF	67'056.00
	Préavis 47/2016-2021		
43.331.3	Compte no 9141.22 Modération de trafic à la route du Village	CHF	51'800.00
	Préavis 28/2021-2026		
43.331.4	Compte no 9141.28 projet de modernisation de l'éclairage public		12'000.00
	Préavis 44/2016-2021		
44.331	Compte no 9143.23 Rénovation jardin d'enfants "petit parc" 2ème partie		17'606.15
	Préavis 31/2016-2021		
45.331	Compte no 9141.21 Modification conteneurs Molok	CHF	4'123.15
	Préavis 22/2006-2011 – Epuration EC/EU		
46.331	Compte no 9141.03.01 Part SAF Fourches	CHF	40'200.00
	Préavis 27/2021-2026 - Epuration EC/EU		
46.331.1	Compte no 9141.27 chemisage partiel des collecteurs des eaux usées	CHF	4'651.46
	Préavis 47/2016-2021 - Epuration EC/EU		
46.331.2	Compte no 9141.22 Modération de trafic à la route du Village	CHF	11'250.00
Total	Amortissements (Nature 33)	CHF	335'434.19

Attribution aux fonds de réserve

45.381	Compte no 9180.45 Financement des déchets *	CHF	21'838.33
46.381	Compte no 9280.6 Epuration *	CHF	182'371.00
81.381	Compte no 9280.5 Service des Eaux *	CHF	166'484.59
Total	Attributions aux fonds de réserve (Nature 38)	CHF	370'693.92
	Charges diverses	CHF	5'294'542.26
	Imputations internes	CHF	9'900.00
TOTAL	CHARGES	CHF	6'010'570.37

* Les domaines dits autofinancés sont des tâches publiques qui nécessitent d'être « autoportées » d'un point de vue financier. Si le bilan présente une réserve affectée insuffisante pour l'équilibre d'un domaine autofinancé, alors le ménage courant communal avance la somme nécessaire au domaine en question.

REVENUS

Prélèvements sur fonds de réserve			
11.480	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	61'718.70
23.480	Compte no 9282.06 Débiteurs douteux	CHF	732.00
350.480	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	7'000.00
351.480	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs		31'300.00
43.480	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	51'800.00
44.480	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	17'606.15
46.481	Compte no 9280.6 Epuraton	CHF	15'901.46
Total	Prélèvements aux fonds de réserve (Nature 48)	CHF	186'058.31
	Revenus divers	CHF	6'611'703.60
	Imputations internes	CHF	9'900.00
TOTAL	REVENUS	CHF	6'807'661.91

AUTOFINANCEMENT

	2025	2024	2023
Charges de fonctionnement épurées	CHF 5'321'270.99	CHF 4'604'065.64	CHF 4'251'583.25
Revenus de fonctionnement épurés	CHF 6'599'703.60	CHF 5'699'964.61	CHF 5'132'036.07
Total	CHF 1'278'432.61	CHF 1'095'898.97	CHF 880'452.82

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Pour rappel, le préavis no 3/2021-2026 sur le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 a fixé les valeurs suivantes :

– Plafond d'emprunts et de cautionnements CHF 15'000'000.00

L'endettement brut au 31 décembre 2025 est le suivant :

Emprunts	Au 31.12.2025		Au 31.12.2024	
Maison de commune	CHF	900'000.00	CHF	900'000.00
Total	CHF	900'000.00	CHF	900'000.00
Nombre d'habitants		935		949
Dette par habitant	CHF	962.57	CHF	948.37

ENGAGEMENTS HORS BILAN

CAUTIONNEMENTS	au 31.12.2025		au 31.12.2024	
EPUDEHL, Emprunt (nouvelle station épuration) part Rennaz Cautionnement total des 5 communes, CHF 505'000.00 au 31.12.2025	CHF	43'793.00	CHF	48'247.00
ASPIHL, Emprunt part Rennaz Cautionnement total des 5 communes, CHF 9'521'200.00 au 31.12.2025	CHF	859'764.36	CHF	224'369.60
Totaux	CHF	903'557.36	CHF	272'616.60

POINT D'IMPÔT

	2025	2024	2023
Valeur du point d'impôt en CHF	29'257.00	31'260.00	29'025.00
Nombre d'habitants au 31 décembre	935	949	928
Valeur du point d'impôt en CHF par habitant	31.29	32.94	31.28

Le point d'impôt, utilisé dans l'ancien calcul de la péréquation, n'entre plus en ligne de compte dans la NPIV.

2. ANALYSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

CHARGES PAR NATURE	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024	ECARTS C25 - B25
30 Autorités et personnel	1'427'203.66	1'563'400	1'458'945.99	- 136'196.34
31 Biens, services, marchandises	1'140'548.72	1'203'410	997'850.87	- 62'861.28
32 Intérêts passifs	15'550.33	28'000	17'679.73	- 12'449.67
33 Amortissements	335'434.19	292'060	284'914.15	43'374.19
35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	2'458'351.27	2'462'230	1'842'348.02	- 3'878.73
36 Aides et subventions	252'888.28	288'310	266'279.48	- 35'421.72
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	370'693.92	36'500	159'067.01	334'193.92
39 Imputations internes	9'900.00	9'900	9'900.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	6'010'570.37	5'883'810	5'036'985.25	126'760.37

30 Autorités et personnel

CHF 1'427'203.66
(Ecart : CHF - 136'196.34)

L'écart entre les comptes 2025 et le budget s'explique principalement par des frais de représentation de la Municipalité inférieurs aux prévisions, ainsi que par des dépenses moindres pour le Conseil général. A cela s'ajoute également une approche prudente lors de l'établissement du budget 2025 concernant les engagements en cours d'année au sein de l'administration.

31 Biens, services, marchandises

CHF 1'140'548.72
(Ecart : CHF - 62'861.28)

La diminution s'explique par le fait que, lors de l'élaboration du budget, une enveloppe est systématiquement prévue pour le remplacement éventuel de matériel et d'équipements (lave-vaisselle, fours, réfrigérateurs) nécessaires aux locaux, salles et appartements loués. En l'occurrence, les remplacements ont été limités durant l'exercice.

32 Intérêts passifs

CHF 15'550.33
(Ecart : CHF - 12'449.67)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

33 Amortissements

CHF 335'434.19
(Ecart : CHF +43'374.19)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques **CHF 2'458'351.27**
(Ecart : CHF - 3'878.73)

Cette nature de compte enregistre notre participation pour l'alimentation au fonds de péréquation, la participation à la cohésion sociale, aux frais des transports publics, à la facture scolaire, aux prestations pour la Police cantonale, ainsi qu'aux diverses associations et ententes intercommunales.

36 Aides et subventions **CHF 252'888.28**
(Ecart : CHF - 35'421.72)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux **CHF 370'693.92**
(Ecart : CHF + 334'193.92)

Cette augmentation est principalement due à la facturation des raccordements aux réseaux d'eau potable et d'épuration pour deux importants projets de nouvelles constructions. Ces recettes, intégralement affectées aux domaines concernés, ont permis d'accroître les réserves y relatives.

39 Imputations internes **CHF 9'900.00**
(Ecart : CHF 0.00)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

3. ANALYSE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

REVENUS PAR NATURE	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024	ECARTS C25 - B25
40 Impôts	3'574'475.45	3'229'500	3'693'568.21	344'975.45
41 Patentes, concessions	149'157.15	140'000	129'131.15	9'157.15
42 Revenus du patrimoine	309'774.45	293'400	323'486.26	16'374.45
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	969'999.10	722'850	674'570.92	247'149.10
44 Parts à des recettes cantonales	81'913.55	20'020	94'977.35	61'893.55
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	1'323'664.50	1'222'550	594'121.32	101'114.50
46 Autres participations et subventions	202'719.40	138'400	190'109.40	64'319.40
48 Prélèvements sur les fonds et financements	186'058.31	107'660	121'272.45	78'398.31
49 Imputations internes	9'900.00	9'900	9'900.00	0.00
TOTAL DES REVENUS	6'807'661.91	5'884'280	5'831'137.06	923'381.91

40 Impôts CHF **3'574'475.45**
(Ecart : CHF + 344'975.45)

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2025, une progression des recettes fiscales avait été inscrite. Celle-ci reposait principalement sur un ajustement de l'impôt des frontaliers, fondé sur les résultats des exercices 2023 et 2024, ainsi que sur une adaptation des recettes issues des différents impôts des personnes physiques (fortune et impôt à la source) et des personnes morales (bénéfice et capital), sur la base des données disponibles pour l'année 2023.

Au terme de l'exercice, il apparaît que, malgré ces ajustements, les recettes fiscales des personnes physiques dépassent les prévisions budgétaires. Une tendance analogue est constatée pour les impôts sur les personnes morales.

S'agissant des impôts à caractère aléatoire, les recettes enregistrées dépassent de manière significative les estimations prudentes retenues lors de l'établissement du budget, en particulier en ce qui concerne les droits de mutation ainsi que l'impôt sur les successions et donations.

Il est toutefois rappelé que 50 % de ces recettes sont reversées au canton dans le cadre du mécanisme de péréquation intercommunale.

41 Patentes, concessions CHF **149'157.15**
(Ecart : CHF + 9'157.15)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

42 Revenus du patrimoine CHF **309'774.45**
(Ecart : CHF + 16'374.45)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

43 Taxes, émoluments, produits des ventes CHF **969'999.10**
(Ecart : CHF + 247'149.10)

Cette augmentation s'explique par la facturation des raccordements aux réseaux d'eau potable et d'épuration liés à deux projets de construction d'envergure.

44 Parts à des recettes cantonales CHF **81'913.55**
(Ecart : CHF + 61'893.55)

Cette augmentation est liée à l'impôt sur les gains immobiliers, dont le montant est très variable puisqu'il dépend directement des ventes immobilières.

**45 Participations et remboursements
de collectivités publiques** CHF **1'323'664.50**
(Ecart : CHF + 101'114.50)

Cette nature de compte enregistre les décomptes en notre faveur en relation avec la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et la participation des communes au SDIS du Haut-Lac.

46 Autres participations et subventions	CHF	202'719.40
	(Ecart : CHF	+ 64'319.40)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier. Il concerne les subventions ECA (Etablissement cantonal d'assurances contre les incendies) du SDIS du Haut-Lac.

48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	186'058.31
	(Ecart : CHF	+ 78'398.31)

L'écart par rapport au budget s'explique par la comptabilisation de trois prélèvements en compensation des amortissements, effectués conformément aux décisions du Conseil général relatives aux préavis suivants :

Préavis 18/2021-2026 relatif au crédit d'étude pour la construction du bâtiment de voirie

Préavis 27/2021-2026 concernant le chemisage partiel des collecteurs des eaux usées

Préavis 47/2016-2021 relatif aux mesures de modération du trafic sur la route du Village

49 Imputations internes	CHF	9'900.00
	(Ecart : CHF	0.00)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

CONCLUSIONS

L'exercice 2025 illustre concrètement la solidité des finances communales et la pertinence des choix opérés par la Municipalité. Dans un contexte marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques persistantes, la Commune a su faire preuve de stabilité, de rigueur et de sens des responsabilités. Le résultat réalisé, largement supérieur aux prévisions budgétaires, témoigne d'une gestion maîtrisée, fondée à la fois sur une anticipation prudente et sur une saine dynamique des recettes.

Cette situation financière favorable constitue un levier essentiel pour l'avenir de la Commune. Elle permet d'envisager avec confiance la poursuite du projet de construction du local de voirie, tout en préservant des marges de manœuvre suffisantes pour faire face aux défis à venir. Elle offre également la capacité de poursuivre des investissements structurants, indispensables au maintien et au développement des infrastructures et des prestations publiques au bénéfice de la population.

À l'aube du renouvellement des autorités communales en juillet 2026, ces résultats revêtent une importance particulière. Ils offrent à la prochaine législature une base financière saine et des perspectives favorables pour mener à bien ses projets et répondre aux attentes de la population dans un climat de stabilité et de confiance.

Forte de ces éléments, la Municipalité réaffirme sa volonté de conduire une politique financière responsable, équilibrée et tournée vers l'avenir. Elle entend continuer à concilier prudence dans la gestion des ressources publiques et ambition pour le développement communal, dans une vision de continuité et de responsabilité, afin d'assurer la pérennité des finances, de renforcer la qualité de vie et de garantir un développement harmonieux et durable de notre Commune.

COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL

Comptes 2025

COMPTES PAR ORDRE ADMINISTRATIF

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'080'536.64	175'881.98	1'159'250.00	80'900.00	1'043'576.38	56'098.03
2	FINANCES	579'447.22	4'692'339.34	608'120.00	4'135'620.00	296'691.07	4'109'342.55
3	DOMAINES ET BATIMENTS	454'912.86	431'442.61	514'950.00	426'590.00	403'038.99	410'957.89
4	TRAVAUX	1'040'715.86	654'690.05	896'260.00	518'160.00	806'020.02	494'856.04
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	514'331.83	6'420.00	541'020.00		436'041.19	
6	POLICE	783'754.40	534'583.70	785'200.00	517'310.00	736'518.29	522'204.30
7	SECURITE SOCIALE	1'244'567.33		1'173'310.00		1'080'921.06	3'500.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	312'304.23	312'304.23	205'700.00	205'700.00	234'178.25	234'178.25
	<i>Total charges</i>	6'010'570.37		5'883'810.00		5'036'985.25	
	<i>Total revenus</i>		6'807'661.91		5'884'280.00		5'831'137.06
	<i>Excédent revenus</i>		797'091.54		470.00		794'151.81

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'080'536.64	175'881.98	1'159'250.00	80'900.00	1'043'576.38	56'098.03
10	Autorités	269'740.37	32'284.10	326'350.00	30'000.00	273'868.03	10'938.40
101	Conseil général	34'714.02		43'350.00		28'483.78	
101.300	Jetons de présence-indemnités	25'810.00		30'000.00		22'140.00	
101.301	Traitement du personnel	1'940.47		1'000.00		523.64	
101.309	Charges diverses	2'621.85		7'000.00		4'020.14	
101.310	Imprimés, fournitures bureau	1'801.35		1'800.00		1'800.00	
101.311	Achat mobilier et machines	2'540.35		3'250.00			
101.311.1	Achats d'équipements techniques de bureau			300.00			
102	Municipalité	235'026.35	32'284.10	283'000.00	30'000.00	245'384.25	10'938.40
102.300	Rétribution de la municipalité	196'913.40		230'000.00		208'594.60	
102.304	Caisse de pension	25'238.40		35'000.00		20'935.30	
102.306	Indemnisation rembt frais	10'994.60		12'000.00		12'337.95	
102.309	Charges diverses	1'879.95		3'000.00		2'233.25	
102.311	Achat matériel			3'000.00		1'283.15	
102.436	Remboursement de tiers		32'284.10		30'000.00		10'938.40

101.311 et 11.311.1

La licence annuelle initiale du nouveau scanner de dépouillement était incluse dans le prix d'achat de l'appareil.

102.311 *Lors de l'établissement du budget, l'achat d'une imprimante pour le bureau des Municipaux avait été prévu. Une solution permettant d'utiliser l'imprimante de l'administration, offrant des fonctionnalités plus étendues, a été trouvée.*

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	778'443.98	133'392.33	804'900.00	42'900.00	750'034.69	40'912.13
11.301	Traitement du personnel	265'645.71		303'000.00		282'937.97	
11.303	Cotisations A.V.S.-A.C.	68'250.75		75'000.00		68'240.15	
11.304	Caisse de pension	78'681.80		100'000.00		84'134.40	
11.305	Assurances maladie - accidents	20'926.95		20'500.00		21'952.00	
11.306	Indemnisation rembt frais	1'056.20		1'000.00			
11.309	Autres charges	3'733.00		6'000.00		10'734.00	
11.310.1	Imprimés - fournitures bureau	4'012.00		6'000.00		1'482.65	
11.310.2	Journaux abonnements-annonces	3'958.10		6'000.00		5'651.35	
11.311	Achat mobilier et machines	4'301.30		6'500.00		1'071.50	
11.315	Entretien mobilier et machines	40'208.63		38'500.00		43'111.35	
11.316	Location objets mobiliers	5'928.18		6'300.00		6'801.64	
11.317	Réceptions et manifestations	13'935.88		13'000.00		16'758.96	
11.317.2	Animations Village	1'541.15		3'700.00		6'836.04	
11.317.3	Frais de réceptions et de manifestations	2'419.35		2'600.00			
11.318.1	Frais de ports et ccp	7'560.08		8'000.00		6'843.25	
11.318.2	Téléphone	4'546.40		4'600.00		4'578.20	
11.318.3	Honoraires et frais d'études	48'593.60		30'000.00		44'138.05	
11.318.4	Assurances RC - vol etc	5'901.10		6'000.00		5'287.00	
11.318.5	Emoluments	414.80		500.00		341.30	
11.319.0	Cotisations à institutions	13'513.00		13'600.00		10'211.90	
11.319.1	Frais divers	1'713.65		3'500.00		3'419.40	
11.331	Amortissement	61'718.70					
11.351	Etat de Vaud, participation transports publics	87'517.45		96'500.00		82'195.70	
11.352.1	Projet AggloRivelac	6'217.00		6'100.00		6'615.00	
11.352.2	Projet Coordat	8'616.75		29'200.00		10'571.70	
11.352.3	Participation assainissement des Saviez	151.10		300.00		246.65	
11.352.5	Plaine du Chablais / demoustication	1'616.45		3'000.00		4'865.05	
11.365	Aides et subventions	15'364.90		15'000.00		20'409.48	
11.365.1	Mérites sportifs ou autres	400.00		500.00		600.00	
11.431	Emoluments		49'051.53		30'000.00		27'369.08
11.431.1	Emoluments pour surfaces publicitaires		5'000.00		2'000.00		1'658.00
11.435	Vente livre "Noville-Rennaz"						40.00
11.436	Remboursements de tiers		7'722.10		1'000.00		1'945.05
11.480	Prélèvement fonds de réserve		61'718.70				
11.490	Part frais administratifs SDIS		9'900.00		9'900.00		9'900.00

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
16	Tourisme	32'352.29	10'205.55	28'000.00	8'000.00	19'673.66	4'247.50
16.301	Traitement du personnel	11'347.94		8'000.00		14'451.41	
16.309	Autres charges	21'004.35		20'000.00		5'222.25	
16.406	Taxe de séjour		10'205.55		8'000.00		4'247.50

- 11.315 *Les coûts informatiques (licences, réparations et mises à jour) augmentent continuellement, notamment en raison des exigences liées à la prévention des cyberattaques.*
- 11.317 *Les financements des réceptions du nouveau président du Grand Conseil et du nouveau préfet ont été assurés par l'ensemble des communes, soit un montant de CHF 1'272.00.*
- 11.318.3 et
11.436 *Les honoraires relatifs à l'étude des dossiers de la police des constructions sont en hausse ; toutefois, ils sont également refacturés lors de l'établissement du permis d'habiter ou d'utiliser.*
- 11.331 et
11.480 *Conformément au préavis, le crédit d'étude relatif à la construction du bâtiment de voirie est amorti par un prélèvement sur le fonds de réserve.*
- 11.352.2 *En raison d'un retard dans leur avancement, les projets liés au volet énergie et à la voie verte ont été reportés au budget 2026.*
- 11.431 *La majeure partie des montants provient des émoluments relatifs aux permis de fouilles, aux procédés de réclame et à la police des constructions.*
- 16.406 *Cette hausse s'explique par l'entrée en vigueur du nouveau règlement et par l'accord avec l'UCV relatif à l'encaissement des RBnB.*

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	579'447.22	4'692'339.34	608'120.00	4'135'620.00	296'691.07	4'109'342.55
20	Comptabilité gén, caisse, cont					71.00	
20.365	Syndicat AF 27 - Roche					71.00	
21	Impôts	44'668.26	3'815'794.18	70'500.00	3'403'000.00	37'677.66	3'940'408.59
21.318	Emoluments	19'712.26		20'500.00		18'143.20	
21.330	Défalcations-rembt impôts	24'956.00		50'000.00		19'534.46	
21.400.1	Impôt sur le revenu		1'177'562.95		1'100'000.00		1'219'560.77
21.400.2	Impôt sur la fortune		123'561.76		131'000.00		138'483.26
21.400.3	Impôt à la source		89'494.95		130'000.00		99'549.21
21.400.4	Impôt des frontaliers		1'339'075.05		1'300'000.00		1'405'262.20
21.401.1	Impôt sur le bénéfice net		217'977.65		150'000.00		243'174.50
21.401.2	Impôt sur le capital		30'164.35		30'000.00		10'071.20
21.401.3	Impôt complémentaire immeubles		71'988.30		30'000.00		43'857.45
21.402	Impôt foncier		287'458.20		295'000.00		296'277.20
21.404	Droits de mutations		235'507.65		50'000.00		213'499.00
21.405	Impôt successions et donations		45'500.00		500.00		6'065.20
21.406	Taxes diverses		5'750.00		5'000.00		6'400.00
21.409	Impôts récupérés(défalcations)		557.74				7'120.72
21.410	Patentes		46'319.05		40'000.00		38'817.50
21.411	Redevance R.E.		102'838.10		100'000.00		90'313.65
21.436	Remboursement de frais		2'968.43		1'500.00		2'447.41
21.441	Gains immobiliers		81'913.55		20'000.00		94'919.80
21.451	Contribution cantonale		17'485.15		20'000.00		24'589.52
22	Service financier	534'778.96	875'813.16	537'620.00	732'620.00	221'481.41	168'933.96
22.318	Frais bancaires	3'080.90		2'500.00		2'150.37	
22.329	Intérêts bonifiés s/contr.	1'210.33		1'000.00		571.95	
22.330	Defalcations, pertes sur débiteurs	1'772.73				1'427.09	
22.352	Fonds péréquation (alimentation)	528'715.00		534'120.00		217'332.00	
22.422	Revenu capitaux patr.financier		16'039.84		13'000.00		16'709.60
22.424	Gain comptable		495.00				
22.425	Revenu capitaux patrimoine adm		38'456.32		40'000.00		56'354.36
22.451	Etat de Vaud - compte de régulation		19'220.00		18'274.00		
22.452	Fonds péréquation (retour)		801'602.00		661'346.00		95'870.00

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
23	Amortissements, réserves		732.00			37'461.00	
23.331	Amortissements					1.00	
23.380	Versements fonds de réserves					37'460.00	
23.480	Prélèvement sur fond de réserve		732.00				

Répartition de la NPIV, nouvelle péréquation intercommunale vaudoise :

22.352 Compensation des charges particulières des villes (V)

22.451 Péréquation des besoins structurels (B)

22.452 Péréquation des ressources (R)

Le solde de la péréquation 2024 est également comptabilisé dans ce compte.

	Montant en CHF
Péréquation des ressources (R)	-678'882
Solidarité principale	-1'022'074
Dotation minimale	0
Prélèvements conjoncturels	343'192
Péréquation des besoins structurels (B)	-19'220
Compensation "surface productive"	0
Compensation "population en altitude"	0
Compensation "élèves pondérés"	-19'220
Compensation des charges particulières des villes (V)	528'716
Couche population	434'134
Compensation des déficits des lignes de trafic urbain	94'582
Compensation transitoire (C)	0

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	454'912.86	431'442.61	514'950.00	426'590.00	403'038.99	410'957.89
31	Terrain	906.98	49'193.30	6'500.00	46'700.00	22'013.80	49'100.30
31.301	Traitement du personnel	126.38		1'500.00			
31.314	Entretien des terrains	780.60		5'000.00		22'013.80	
31.423	Location des terrains agricoles		17'460.90		17'400.00		17'460.90
31.423.1	Droit de superficie parcelle 175 (nov.2013-50 ans)		25'346.00		23'000.00		25'253.00
31.423.2	Location terrains divers		5'486.40		5'400.00		5'486.40
31.435	Vignes		900.00		900.00		900.00
32	Forêts et pâturages	48'482.62	700.00	83'500.00		45'403.13	
32.301	Traitement du personnel	8'624.97		7'500.00		10'137.43	
32.311.1	Achat machines et matériel			200.00			
32.313	Achat de plants et divers	4'800.00		7'500.00		6'240.00	
32.314	Entretien des forêts	33'123.50		50'000.00		27'658.75	
32.319	Taxes, cotisations, frais divers	622.40		300.00		190.00	
32.352	Vallon de la Tinière	1'311.75		2'000.00		1'176.95	
32.352.3	Remb., part. à des charges d'autres communes, Herniaulaz - la Braye			16'000.00			
32.436	Remboursement de tiers		700.00				
35	Bâtiments communaux	405'523.26	381'549.31	424'950.00	379'890.00	335'622.06	361'857.59
350	Collège	111'081.59	96'963.51	104'200.00	95'150.00	92'067.13	97'459.89
350.301	Traitement du personnel	43'904.68		34'000.00		37'092.64	
350.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					1'002.10	
350.311	Achat de matériel	27'011.80		32'000.00		9'688.90	
350.312	Electricité et chauffage	5'392.01		3'000.00		6'048.39	
350.314	Entretien collège et grande salle	21'659.20		22'000.00		24'397.60	
350.318	Téléphone	1'523.00		1'500.00		1'802.35	
350.318.1	Honoraires, frais d'études, taxes	446.51		500.00			
350.318.2	Assurances de choses	4'144.39		4'200.00		5'035.15	
350.331	Amortissements travaux	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
350.427	Location salles de classe + gymn		82'336.00		83'000.00		82'668.00
350.427.1	Location salle du collège		5'850.00		2'000.00		4'660.00
350.435	Recettes, panneaux voltaïques		1'729.51		3'000.00		3'081.89
350.436	Remboursement de frais				100.00		2.00
350.451	Subventions		48.00		50.00		48.00
350.480	Prélèvement s/fonds de réserve		7'000.00		7'000.00		7'000.00

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Maison de Commune	104'777.65	104'127.80	102'300.00	104'200.00	80'416.57	72'767.80
351.301	Traitement du personnel	10'058.14		15'000.00		11'336.47	
351.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	534.85					
351.311	Achat de matériel divers	18'915.47		7'500.00		1'134.45	
351.312	Electricité et chauffage	5'752.70		7'000.00		5'962.80	
351.314	Entretien	21'478.55		23'000.00		14'429.85	
351.318	Assurances de choses	2'159.64		3'000.00		1'665.05	
351.318.1	Frais, taxes	238.30		500.00		247.95	
351.322	Intérêts passifs	14'340.00		15'000.00		14'340.00	
351.331	Amortissement rénovation enveloppe et Appt	31'300.00		31'300.00		31'300.00	
351.423	Locations		71'670.00		71'800.00		71'610.00
351.436	Remboursements de frais		1'157.80		1'100.00		1'157.80
351.480	Prélèvement s/fonds de réserve		31'300.00		31'300.00		

- 32.314 *Lors de l'établissement du budget, les travaux d'abattage autour du « chalet du Cimetière » ainsi que ceux concernant les lisières forestières étaient initialement prévus exclusivement pour l'année 2026. Ces travaux ont finalement été intégrés dans le bail à ferme, d'où la différence entre les comptes 2024 et 2025.*
- 32.352.3 *En raison du retard des travaux prévus par la commune de Villeneuve, le montant correspondant a été reporté au budget 2026.*
- 350.312 *La consommation électrique consécutive à l'installation des panneaux photovoltaïques a été nettement sous-estimée ; dans le budget, le remboursement de l'électricité revendue à Romande Énergie est déduit des charges.*
- 351.311 *Inscrit au budget 2024 et commandé à la fin de l'exercice, l'abri à vélos n'a pas pu être livré dans les délais. Ce retard n'a toutefois pas été intégré lors du bouclage des comptes 2024, et aucun report n'a été effectué au budget 2025.*

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Autres bâtiments	13'186.23	3'000.00	17'800.00	3'000.00	15'681.50	3'000.00
352.301	Traitement du personnel	4'120.20		6'000.00		3'406.85	
352.312	Electricité	775.10		1'200.00		1'396.90	
352.314.2	Entretien chalet du Cimetière			1'500.00			
352.314.3	Aménagement abri du bus	7'091.55		7'500.00		815.05	
352.314.4	Entretien du dépôt de voirie	254.20		500.00		9'125.32	
352.318	Assurances de choses	436.03		500.00		436.23	
352.352.1	Stand tir intercommunal de la Barmaz, Villeneuve	509.15		600.00		501.15	
352.423	Locations		3'000.00		3'000.00		3'000.00
353	Le Lavoir	54'147.88	1'075.00	55'500.00	550.00	6'707.53	1'106.00
353.301	Traitement du personnel	3'188.20		1'800.00		2'485.16	
353.311	Achat de matériel	9'323.52		9'500.00			
353.312	Electricité - chauffage	1'495.60		3'500.00		3'266.15	
353.314	Entretien	40'016.75		40'500.00		832.35	
353.318	Assurances de choses	123.81		200.00		123.87	
353.427	Lavoir, location		1'075.00		500.00		1'100.00
353.436	Remboursement de tiers				50.00		6.00
354	Abri PC	3'700.09		6'250.00		2'603.75	
354.312	Electricité - chauffage	2'147.25		2'500.00		1'592.35	
354.314	Entretien	389.15		2'500.00		95.00	
354.318	Assurances de choses	1'163.69		1'250.00		916.40	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
355	Caserne service du feu	118'629.82	176'383.00	138'900.00	176'990.00	138'145.58	187'523.90
355.301	Traitement du personnel	5'902.19		6'000.00		5'628.45	
355.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	656.95				437.80	
355.312.1	Electricité / chauffage	16'833.95		20'000.00		17'511.00	
355.314	Entretien	22'499.55		16'500.00		28'073.96	
355.314.1	Entretien panneaux photovoltaïques			1'500.00		1'393.00	
355.318	Assurances de choses	3'315.28		3'600.00		3'385.64	
355.319	Frais divers	2'365.90		1'000.00		835.95	
355.322	Intérêts passifs			12'000.00		2'767.78	
355.331	Amortissement	67'056.00		67'200.00		67'056.00	
355.380	Attribution fonds de réserve (rénovation)			11'100.00		11'056.00	
355.435	Recettes, panneaux voltaïques		6'120.05		8'000.00		10'934.90
355.452	Participations communales		170'262.95		168'990.00		176'589.00

355.319 *Lors de la remise de la caserne au SDIS en 2013, le projet de convention n'avait jamais été signé par les communes du Haut-Lac. Des interrogations exprimées par certains élus des communes voisines ont conduit à la décision d'en établir une, afin de clarifier la situation. Pour ce fait, nous avons dû faire appel au mandataire qui avait été chargé de suivre les travaux de construction de la caserne.*

355.380 *Les fonds de réserve pour la rénovation, qui doivent être utilisés dans un délai de cinq ans selon le nouveau règlement en relation avec le nouveau plan comptable, font l'objet d'un préavis distinct en vue de leur dissolution dans le cadre du passage à MCH2. Aucun gros travail n'étant prévu, aucune attribution supplémentaire n'est nécessaire.*

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1'040'715.86	654'690.05	896'260.00	518'160.00	806'020.02	494'856.04
43	Routes	355'374.18	103'712.15	325'700.00	79'300.00	279'051.71	83'675.00
43.301	Traitement du personnel	54'530.74		70'000.00		57'730.50	
43.306	Indemnisation et remboursement de frais	990.00		600.00		2'685.75	
43.311.1	Achat matériel + outillage	37'795.71		35'000.00		29'130.72	
43.312	Eclairage public, électricité	23'425.70		25'500.00		23'645.65	
43.314.1	Entretien du réseau routier	72'573.44		67'000.00		57'741.79	
43.314.2	Entretien éclairage public	49'349.20		32'000.00		16'865.20	
43.315	Entretien véhicule, outillage	11'239.79		10'000.00		13'615.50	
43.316	Location place parc	10'560.00		10'600.00		10'560.00	
43.318	Taxes + assurances véhicule	3'198.10		3'200.00		3'014.30	
43.318.1	Frais, taxes	5'744.30		5'000.00		3'537.55	
43.318.5	Honoraires et frais d'expertise	22'167.20		15'000.00		8'724.75	
43.331.3	Amortissement traversée village	51'800.00		51'800.00		51'800.00	
43.331.4	amortissement éclairage	12'000.00					
43.427	Location places de parc		6'300.00		6'500.00		6'600.00
43.427.1	Parcage domaine public		15'850.00		8'000.00		11'600.00
43.427.2	Location de place de Parc sur parcelle no 199		13'250.00		13'000.00		13'675.00
43.436	Remboursement de traitements / tiers		9'625.15				
43.451	Contribution cantonale		6'887.00				
43.480	Prélèvement sur fonds de réserve		51'800.00		51'800.00		51'800.00
44	Parcs, promenades, cimetières	126'043.76	17'724.15	128'260.00	17'560.00	94'810.60	17'387.00
44.301	Traitement du personnel	24'779.40		25'000.00		26'090.84	
44.311	Achat matériel + outillage	31'540.95		35'000.00		344.05	
44.313	Fournitures diverses	3'189.85		9'000.00		3'074.35	
44.314	Jardin d'enfants	12'417.65		1'000.00		5'925.85	
44.314.1	Entretien parcs - cimetière	34'300.95		31'000.00		35'213.65	
44.314.2	Place de jeux			3'000.00		4'212.45	
44.315	Entretien machines et materiel	445.61		2'200.00		1'791.90	
44.318	Frais, taxes	940.20		1'500.00		888.51	
44.331	Amortissements rénovation jardin d'enfants "petit parc"	17'606.15		17'560.00		17'269.00	
44.365	Village fleuri - participation	823.00		3'000.00			
44.436	Remboursement de frais		118.00				118.00
44.480	Prélèvement sur fond de réserve		17'606.15		17'560.00		17'269.00

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères	121'734.31	121'734.31	121'200.00	121'200.00	123'847.34	123'847.34
45.301	Traitement du personnel	11'174.88		12'000.00		16'586.48	
45.301.1	Traitement personnel compost.	160.61		1'000.00		608.63	
45.301.2	Traitement du personnel Ecopoint	5'171.96		11'000.00		6'209.99	
45.311	Achat et entretien matériel			11'500.00		6'240.67	
45.315	Entretien-maintenance	8'835.06		6'400.00		6'395.93	
45.318	Frais de ramassage	37'262.74		36'000.00		33'347.38	
45.318.1	Transports (compost)	5'142.53		4'500.00		6'095.63	
45.318.3	Frais, Commissions Cartes déchets (Concardis)	920.55		1'000.00		851.39	
45.318.4	Déchetterie mobile	4'686.50		5'500.00		3'352.53	
45.319	Frais divers			1'200.00		361.50	
45.331	Amortissement P31/2016-2021 (Modification des conteneurs de type « Molok »)	4'123.15		4'200.00		4'123.15	
45.352	Elimination des ordures	14'744.16		19'000.00		14'900.37	
45.352.1	Recyclage compost	4'778.99		4'300.00		4'800.65	
45.352.3	Recyclage verre	1'413.87		1'000.00		1'344.28	
45.352.4	PERTRAN péréquation des transport (TVA exclue)	1'480.98		1'300.00		1'342.97	
45.381	Attribution fonds de réserve	21'838.33		1'300.00		17'285.79	
45.434	Taxe élimination des ordures		60'942.13		61'000.00		61'995.08
45.434.1	Vente carte déchets		277.54		200.00		305.32
45.434.2	Taxes forfaitaires habitants		39'617.90		38'000.00		39'526.65
45.434.3	Taxes forfaitaire entreprises		18'155.55		20'000.00		19'333.40
45.435	Recettes diverses		2'741.19		2'000.00		2'686.89

- 43.314.1 *Les coûts liés au transfert des conteneurs précédemment situés sur l'emplacement du futur local de voirie et la préparation de la nouvelle place provisoire sur la parcelle 405 (Jonnaire), n'avaient pas été prévus au budget. Une remise en état d'une banquette et d'un collecteur à la Jonnaire, qui ont été malmenés par les poids lourds.*
- 43.314.2 *Le choix de lampadaires solaires pour le nouveau giratoire du Pré de la Croix (Coop), plus onéreux que des lampadaires traditionnels, s'explique par la complexité liée à l'acheminement de l'électricité, comme annoncé précédemment.*
- 43.318.5 *L'inscription au cadastre de la route du village a été réalisée après le bouclage du préavis, lequel n'avait pas donné lieu à un dépassement.*
- 44.314 *Le mandat attribué à une entreprise pour aménager l'espace sous l'arbre et améliorer l'accès, notamment par une excavation et la mise en place de pavés drainants afin d'éviter la stagnation des eaux de surface, a engendré un coût exceptionnel.*

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	388'694.19	388'694.19	282'100.00	282'100.00	269'946.70	269'946.70
46.301	Traitement du personnel	2'475.00		3'000.00		2'475.00	
46.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers			2'000.00			
46.309	Autres charges			1'000.00		369.10	
46.312	Electricité	423.34		1'500.00		22.56	
46.314.2	Entretien des canalisations	3'609.00		40'000.00		23'453.29	
46.314.3	Collecteur Praz-Riond	118.40		1'000.00		125.00	
46.314.6	Entretien STAP	5'391.85		9'200.00		5'960.85	
46.318.3	Honoraires, frais d'études	1'425.02		5'000.00			
46.331	Amortissement P22/2006-2011 (SAFFourches)	40'200.00		40'200.00		40'200.00	
46.331.1	Amortissement collecteurs	4'651.46		11'500.00			
46.331.2	Amortissement P.47/2016-2021 7 traversée village /épuration	11'250.00		11'300.00		11'250.00	
46.352.3	EPUDEHL traitement eaux usées	128'265.12		147'500.00		115'670.12	
46.352.4	Taxe fédérale sur les eaux usées	8'514.00		8'500.00		8'451.02	
46.381	Attribution fonds de réserves	182'371.00		400.00		61'969.76	
46.427	Location sous-compteur		623.90		600.00		800.00
46.434.1	Taxes de raccordements		85'584.00		1'500.00		
46.434.2	Taxes égouts et épuration		286'584.83		280'000.00		257'896.70
46.481	Prélèvement sur fonds de réserve		15'901.46				11'250.00
47	Cours d'eau et digues	48'869.42	22'825.25	39'000.00	18'000.00	38'363.67	
47.314.1	Entretien ECF canal du Haut-Lac	23'632.27		17'000.00		23'632.27	
47.314.2	Entretien canal Pra-Riond	25'025.15		20'000.00		14'485.40	
47.351	ECF Rhône 3, participation	212.00		2'000.00		246.00	
47.451	Subventions cantonales		22'825.25		18'000.00		

46.314.2 *Le passage des caméras et le curage dans les secteurs de la Jonnaire et de Praz-Riond n'ont pas été effectués, et sont reportés.*

46.434.1 *Ce revenu correspond à la facturation des raccordements pour les parcelles 468 et 478.*

46.481 *Conformément au préavis, le chemisage des canalisations (amortissement cpte 46.331.1) et la partie eaux usées du préavis de la traversée du village (amortissement cpte 46.331.2) sont amortis par un prélèvement sur le fond de réserve affecté.*

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	514'331.83	6'420.00	541'020.00		436'041.19	
52	Enseignement secondaire	494'135.15	6'420.00	519'210.00		419'886.05	
52.351	Ecole de musique	9'015.50		9'000.00		8'816.00	
52.352.3	ASPIHL	485'119.65		510'210.00		411'070.05	
52.451	Subsides		6'420.00				
54	Orientation professionnelle	1'111.35		1'200.00		1'039.15	
54.352	Participation bureau OP	1'111.35		1'200.00		1'039.15	
58	Temples et cultes	19'085.33		20'610.00		15'115.99	
58.301	Traitement du personnel	1'895.48		1'000.00		1'200.04	
58.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					194.60	
58.308.1	Personnel intérimaire (organiste et autres)	3'919.35		5'000.00		3'696.40	
58.311	Achat matériel	2'233.10				4'005.00	
58.312	Electricité et chauffage	365.75		600.00		726.00	
58.314	Entretien de l'église	3'714.05		1'000.00		1'482.80	
58.318	Assurances de choses	438.10		510.00		438.40	
58.352	Paroisse catholique	6'519.50		10'000.00		2'319.10	
58.352.1	Paroisse de langue allemande			2'500.00		1'053.65	

52.451 Ce remboursement concerne les frais de scolarité des enfants des demandeurs d'asile.

58.311 Étant la seule commune à mettre du personnel à disposition lors des cultes, il a été décidé d'harmoniser les pratiques et de mettre fin à cette prestation. Cette décision a entraîné une réorganisation, incluant notamment la fabrication sur mesure d'une armoire sécurisée pour le rangement du matériel liturgique. La paroisse prend désormais en charge l'ensemble des aspects liés au culte.

58.314 Le contrôle électrique périodique obligatoire a été effectué, et les travaux requis pour la mise en conformité de l'installation ont été réalisés.

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	Revenus
6	POLICE	783'754.40	534'583.70	785'200.00	517'310.00	736'518.29	522'204.30
60	Administration	2'701.55				1'026.70	
60.352	Participations diverses	2'701.55				1'026.70	
61	Corps de police	166'672.03	17'751.15	158'200.00	13'000.00	119'522.19	6'580.05
61.301	Traitement du personnel	23'728.38		15'000.00		17'676.19	
61.309	Autres charges	240.00		2'000.00		480.00	
61.314	Entretien Machine et Matériel	7'150.65		4'000.00		6'687.00	
61.351	Prestations police cantonale	135'553.00		137'200.00		94'679.00	
61.431	Emoluments				1'000.00		
61.437	Amendes		10'410.15		12'000.00		5'820.05
61.451.1	Prestations police cantonale- compte régulation		7'341.00				760.00
62	Contrôle des habitants	62'302.00	14'498.50	74'400.00	15'000.00	62'392.54	14'362.00
62.301	Traitement du personnel	51'847.05		60'000.00		51'088.45	
62.309	Autres charges	1'914.30		4'000.00		3'385.40	
62.310	Imprimés - fournitures etc	200.00		200.00		200.00	
62.318	Frais divers	8'274.79		10'000.00		7'662.85	
62.318.1	Frais, commission CC	65.86		200.00		55.84	
62.431	Emoluments		14'498.50		15'000.00		14'362.00

60.352 Cette dépense couvre les frais de constat de décès, qui sont légalement à la charge de la commune, ainsi que les frais d'inhumation et l'installation d'une tombe pour une ancienne habitante dépourvue d'héritier.

61.314 Le contrat des caméras de surveillance de l'écopoint a été maintenu, celles-ci ayant permis d'identifier des dépôts sauvages, de formuler des avertissements et de dresser des amendes.

61.451.1 Ce montant correspond au solde 2024 en faveur de la commune de la facture policière.

61.351	Facture policière	135'553
	Socle sécuritaire commun	28'123
	Part des communes délégatrices	107'430

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	Revenus
65	Défenses contre l'incendie	536'078.82	502'334.05	535'400.00	489'310.00	537'214.16	501'262.25
65.301	Traitement du personnel	4'601.51		8'000.00		4'160.77	
65.301.300	Soldes	378'442.90		367'500.00		388'763.60	
65.303.100	Cotisations AVS-AC...	19'744.20		15'000.00		22'615.50	
65.309.100	Charges diverses (frais de cours)	15'337.55		20'000.00		7'352.50	
65.310.100	Imprimés et fournitures de bureau	1'922.08		2'500.00		1'859.43	
65.311.100	Achat matériel et équipement	3'846.91		6'000.00		4'015.90	
65.311.600	Achat de matériel	8'602.01		12'000.00		11'194.71	
65.312.400	Achat carburant	7'462.15		10'800.00		7'241.40	
65.314.2	Entretien bornes hydrantes	3'356.60		6'000.00		3'356.60	
65.315.100	Entretien matériel / équipement	9'582.40		5'000.00		4'266.40	
65.316.200	Location d'objet mobilier	12'318.02		13'400.00		9'065.97	
65.316.300	Location Programme informatique	8'430.00		8'400.00		8'430.00	
65.316.400	Leasing Véhicules					4'736.80	
65.317.100	Subsistance, réceptions	15'073.09		15'900.00		14'051.50	
65.318.200	Frais téléphone, concessions radio	6'488.70		6'500.00		6'663.55	
65.318.600	Primes d'assurances	9'394.80		8'500.00		8'569.50	
65.319.100	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	21'575.90		20'000.00		20'970.03	
65.390.101	Participation frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
65.436.100	Remboursement de tiers		28'041.50		15'000.00		18'330.50
65.441.100	Part à des recettes cantonales				20.00		57.55
65.452.100	Participations de communes		271'573.15		335'890.00		292'764.80
65.465.100	Subside ECA		194'319.40		130'000.00		181'709.40
65.465.200	Subside ECA informatique		8'400.00		8'400.00		8'400.00
66	Protection civile	16'000.00		17'200.00		16'362.70	
66.352	ORPCI - frais d'exploitation	16'000.00		17'200.00		16'362.70	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'244'567.33		1'173'310.00		1'080'921.06	3'500.00
72	Prévoyance sociale cantonale	1'033'789.08		928'000.00		856'777.89	3'500.00
72.351	Prévoyance sociale	910'339.00		900'700.00		833'124.40	
72.351.1	Prévoyance sociale - compte régulation	94'435.10					
72.352	ARASAPE participation	3'492.85		2'800.00		2'597.66	
72.366	Allocations de naissances	600.00		2'000.00		2'400.00	
72.366.1	Aides individuelles	11'477.13		11'000.00		16'555.83	
72.366.2	Aides Jeunesse	3'750.00		2'500.00		2'100.00	
72.366.3	Aides individuelles ainés	9'695.00		9'000.00			
72.451.1	Prévoyance sociale - compte régulation						3'500.00
73	Santé publique	210'778.25		245'310.00		224'143.17	
73.365	Subventions diverses	210'778.25		245'310.00		224'143.17	

72.351

Participation à la cohésion sociale

910'339

72.351.1 Il s'agit du montant correspondant au solde de la péréquation 2024 mis à la charge de la commune.

73.365 Pour l'exercice 2024, le solde en faveur de la commune s'élève à un montant particulièrement élevé de CHF 34'526.00.

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	312'304.23	312'304.23	205'700.00	205'700.00	234'178.25	234'178.25
81	Service des eaux	312'304.23	312'304.23	205'700.00	205'700.00	234'178.25	234'178.25
81.301	Traitement du personnel	9'047.06		7'000.00		8'133.89	
81.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	983.00		5'000.00		3'004.50	
81.309	Autres charges	3'058.36		5'000.00		4'453.90	
81.312	Achat d'eau	125'872.80		130'000.00		126'839.65	
81.314	Entretien du réseau	6'358.42		30'000.00		26'497.40	
81.318	Frais de mise à jour plans	500.00		5'000.00			
81.331.1	Amortissement Modération de trafic à la route du Village (partie eau)					33'953.45	
81.381	Attribution fonds de réserve	166'484.59		23'700.00		31'295.46	
81.427	Location des compteurs		6'535.09		6'200.00		6'509.00
81.434	Taxes de raccordements		102'700.80		2'000.00		
81.435	Vente d'eau		162'864.69		160'000.00		153'490.80
81.435.01	Vente d'eau - taxe d'abonnement		22'645.40		20'000.00		22'725.00
81.435.2	Vente d'eau - taxe sprinkler		5'058.25		5'000.00		5'000.00
81.436	Remboursement de tiers		12'500.00		12'500.00		12'500.00
81.480	Prélèvement fonds de réserve						33'953.45

81.314 *Aucun travail important n'a été nécessaire.*

81.434 *Ce revenu correspond à la facturation des raccordements pour les parcelles 468 et 478.*

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	Revenus
	<i>Total charges</i>	6'010'570.37		5'883'810.00		5'036'985.25	
	<i>Total revenus</i>		6'807'661.91		5'884'280.00		5'831'137.06
	<i>Excédent revenus</i>		797'091.54		470.00		794'151.81

BILAN

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	10'859'754.07	10'859'754.07	9'846'210.42	9'846'210.42		
91	ACTIF	10'859'754.07		9'846'210.42			
910	DISPONIBILITES	3'879'946.43		3'182'471.89			
9100	Caisse	2'625.95		3'946.05			
9100	Caisse	2'625.95		3'946.05			
9101	Compte de chèque postaux	2'757'287.42		2'084'283.88			
9101	Comptes de chèques postaux	2'685'773.82		514'429.58			
9101.01	POSTFINANCE, INVESTISSEMENT	71'513.60		69'854.30			
9101.10	Postfinance, compte à terme			1'500'000.00			
9102	Banques	1'120'033.06		1'094'241.96			
9102	BCV, compte courant 812.22.20	117'234.50		192'294.70			
9102.01	BCV, compte courant T5249.69.41	1'002'798.56		901'947.26			
911	DEBITEURS	1'053'172.18		1'434'582.89			
9112	Impôts à encaisser	562'409.80		541'681.00			
9112	Débiteurs, Recette Etat	562'409.80		541'681.00			
9115	Débiteurs	474'159.53		861'958.95			
9115	Débiteurs	438'652.20		686'728.44			
9115.01	Débiteurs (transitoire)	34'804.23		35'555.16			
9115.462	Débiteurs décomptes épuration	703.10		139'675.35			
9119	Autres créances	16'602.85		30'942.94			
9119.1	TVA-cptes fonctionnement épur.	12'847.77		14'397.25			
9119.3	TVA à récup. Fonct eau	1'722.62		13'720.16			
9119.450	TVA à récupérer fonctionnement ordures	2'032.46		2'825.53			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	1'052'595.41		1'052'254.50			
9120	Titres & placements	45'795.41		45'454.50			
9120.2	BR 4000101 - cpte épargne	45'083.21		44'718.34			
9120.3	BCV CO Plac. No 0927.04.28	39.65		47.80			
9120.6	BCV, cpts placement 910.51.54 - service des eaux	56.70		64.85			
9120.7	BCV 5133.64.56 cpte placement entreprise (Epuraton)	47.40		55.55			
9120.8	BCV No 0096.88.35 - Fête au village	568.45		567.96			

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9123	Terrains & bâtiments	1'006'800.00		1'006'800.00			
9123.1	Immeubles patrimoine financier	1'006'800.00		1'006'800.00			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	495'126.35		59'471.06			
9138	Actifs transitoires	495'126.35		59'471.06			
9138.2	Ass.Propr.Forestiers - avance	7'000.00		7'000.00			
9138.6	Service des travaux - avance	500.00		500.00			
9138.9	Divers	487'626.35		51'971.06			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4'170'822.87		4'037'500.92			
9141	Ouvrages génie civil	1'940'382.86		1'736'838.51			
9141.03.01	Part SAFFourches EC/EU - P. 22/2006-2011	53'068.01		93'268.01			
9141.21	Modification des Conteneurs de type "Molok", Préavis 31/2016-2021	16'492.65		20'615.80			
9141.22	Modération de trafic à la route du Village, P. 47/2016-2021	1'502'975.75		1'566'025.75			
9141.23	P.10/2021-2026 - Travaux de finalisation du plan d'affectation communal (PACom)	82'547.60		49'928.95			
9141.24	P.11/2021-2026 - Réfection d'un collecteur d'eaux usées, mise en place d'une station de pompage sur la parcelle 222 et modification de la station de pompage existante	10'000.00		7'000.00			
9141.27	P.27/2021-2026-chemisage-partiel-collecteurs-EU	41'862.60					
9141.28	P.28/2021-2026-MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	233'436.25					
9143	Bâtiments & constructions	2'012'339.01		2'082'561.41			
9143.1	Immeubles patrimoine adm.	1.00		1.00			
9143.10	Caserne du SDIS du Haut-Lac - construction - P. 10/2011-2016	1'126'221.59		1'193'277.59			
9143.16	Maison commune - rénovation enveloppe +2 appartements P. 21/2016-2021	660'743.37		692'043.37			
9143.18	P. 05/2021-2026 : Installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du collège	22'883.70		29'883.70			
9143.22	Crédit d'étude pour la réalisation d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie			61'718.70			
9143.23	Rénovation du jardin d'enfants dit "Petit parc" 2ème partie	88'030.90		105'637.05			
9143.24	P.32/2021-2026-Construction d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie sur la parcelle communale n°404	114'458.45					
9145	Forêts	218'100.00		218'100.00			
9145	Forêts	218'100.00		218'100.00			
9146	Mobilier, machines	1.00		1.00			
9146	Mobilier	1.00		1.00			

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	205'950.00		55'950.00			
9152	Prets et capitaux de dotations	150'000.00					
9152.01	P.34/2021-2026- prêt au Groupement forestier des Agittes pour le financement d'un treuil sur chenille	150'000.00					
9153	Titres & papiers-valeurs	55'950.00		55'950.00			
9153	Titres et papiers valeurs	55'950.00		55'950.00			
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	2'140.83		23'979.16			
9180.45	Avances aux financements des déchets	2'140.83		23'979.16			
92	PASSIF		10'859'754.07		9'846'210.42		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		770'105.89		688'468.62		
9200	Créanciers		770'105.89		688'468.62		
9200	Créanciers		745'909.09		651'696.74		
9206.45	Comptes courants créanciers recharges cartes déchets		14'785.02		15'436.25		
9209.01	TVA - Epuration des eaux		3'639.60		11'616.00		
9209.2	TVA due eau		544.36		2'405.16		
9209.45	TVA due ordures		5'227.82		7'314.47		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		900'000.00		900'000.00		
9221	Emprunt par obligation simple		900'000.00		900'000.00		
9221.14	POSTFINANCE, investissements Maison de commune		900'000.00		900'000.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		26'230.55		54'212.99		
9258	Passifs transitoires		26'230.55		54'212.99		
9258.350	Cautions Locations L'arennaz et le Lavoir		950.00		450.00		
9258.7	Fête au Village - réserve		568.45		567.96		
9258.9	Divers		24'712.10		53'195.03		
928	FONDS DE RESERVE		4'795'000.99		4'632'203.71		
9280	Fonds rés. recettes affectées		1'195'344.15		862'390.02		
9280.5	Service des Eaux		817'598.43		651'113.84		
9280.6	Epuration		377'745.72		211'276.18		

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9282	Fonds de réserve		3'599'656.84		3'769'813.69		
9282.00	Etudes et investissements futurs		2'601'915.09		2'771'339.94		
9282.06	Débiteurs douteux		125'335.00		126'067.00		
9282.09	Informatique		117'500.00		117'500.00		
9282.12	Maison de Commune - entretien		208'015.50		208'015.50		
9282.13	Aides individuelles		20'000.00		20'000.00		
9282.14	Travaux/routes		126'360.60		126'360.60		
9282.15	Plan de zones		11'053.45		11'053.45		
9282.16	Caserne SDIS du Haut-Lac		132'672.00		132'672.00		
9282.17	Provision pour péréquation directe, indirecte et police		256'805.20		256'805.20		
929	CAPITAL		4'368'416.64		3'571'325.10		
9290	Capital		4'368'416.64		3'571'325.10		
9290	Capital		4'368'416.64		3'571'325.10		

COMPTES PAR NATURE

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	6'010'570.37		5'883'810.00		5'036'985.25	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'427'203.66		1'563'400.00		1'458'945.99	
300	Autorités et commissions	222'723.40		260'000.00		230'734.60	
301	Personnel admin. et d'exploit.	922'713.85		964'300.00		948'724.40	
303	Assurances sociales	87'994.95		90'000.00		90'855.65	
304	Caisse de pensions et prév.	103'920.20		135'000.00		105'069.70	
305	Assurances accidents, maladie	20'926.95		20'500.00		21'952.00	
306	Indemnisation et remboursement	13'040.80		13'600.00		15'023.70	
308	Personnel intérimaire	6'094.15		12'000.00		8'335.40	
309	Autres charges aut. et pers.	49'789.36		68'000.00		38'250.54	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'140'548.72		1'203'410.00		997'850.87	
310	Imprimés et fournitures bureau	11'893.53		16'500.00		10'993.43	
311	Achats mobilier, matériel, etc	146'111.12		161'750.00		68'109.05	
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	189'946.35		205'600.00		194'252.85	
313	Autres fournit. et marchand.	7'989.85		16'500.00		9'314.35	
314	Entret. immeubles, routes, etc	394'290.68		432'700.00		354'474.23	
315	Entretien mobiliers, install.	70'311.49		62'100.00		69'181.08	
316	Loyers, fermages, redevances	37'236.20		38'700.00		39'594.41	
317	Réceptions et manifestations	32'969.47		35'200.00		37'646.50	
318	Honoraires, prestations serv.	210'009.18		194'760.00		178'296.19	
319	Impots, taxes, cotisations	39'790.85		39'600.00		35'988.78	
32	INTERETS PASSIFS	15'550.33		28'000.00		17'679.73	
322	Intérêts dettes moyen, long T.	14'340.00		27'000.00		17'107.78	
329	Autres intérêts	1'210.33		1'000.00		571.95	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
33	AMORTISSEMENTS	335'434.19		292'060.00		284'914.15	
330	Amort. patrimoine financier	26'728.73		50'000.00		20'961.55	
331	Amort. obligatoire patr. admn.	308'705.46		242'060.00		263'952.60	
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	2'458'351.27		2'462'230.00		1'842'348.02	
351	Canton	1'237'072.05		1'145'400.00		1'019'061.10	
352	Communes et associations comm.	1'221'279.22		1'316'830.00		823'286.92	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	252'888.28		288'310.00		266'279.48	
365	Aides, subventions inst. priv.	227'366.15		263'810.00		245'223.65	
366	Aides individuelles	25'522.13		24'500.00		21'055.83	
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	370'693.92		36'500.00		159'067.01	
380	Attrib. fonds résér., renouvel.			11'100.00		48'516.00	
381	Attrib. financements spéciaux	370'693.92		25'400.00		110'551.01	
39	IMPUTATIONS INTERNES	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
390	Imputations internes	9'900.00		9'900.00		9'900.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	REVENUS		6'807'661.91		5'884'280.00		5'831'137.06
40	IMPOTS		3'574'475.45		3'229'500.00		3'693'568.21
400	Impôts sur le revenu, fortune		2'729'694.71		2'661'000.00		2'862'855.44
401	Impôts sur le bénéfice net		259'801.60		210'000.00		297'103.15
402	Impôts foncier		287'458.20		295'000.00		296'277.20
404	Droits de mutation		235'507.65		50'000.00		213'499.00
405	Impôts successions, donations		45'500.00		500.00		6'065.20
406	Impôts, taxes possess., dép.		15'955.55		13'000.00		10'647.50
409	Impôts récupérés ap. défal.		557.74				7'120.72
41	PATENTES, CONCESSIONS		149'157.15		140'000.00		129'131.15
410	Patentes		46'319.05		40'000.00		38'817.50
411	Concessions		102'838.10		100'000.00		90'313.65
42	REVENUS DU PATRIMOINE		309'774.45		293'400.00		323'486.26
422	Revenus capitaux du patrimoine		16'039.84		13'000.00		16'709.60
423	Revenus des immeubles patri.		122'963.30		120'600.00		122'810.30
424	Gains comptables patr. financ.		495.00				
425	Revenus prêts patr. administ.		38'456.32		40'000.00		56'354.36
427	Revenus immeubles patr. admin.		131'819.99		119'800.00		127'612.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS		969'999.10		722'850.00		674'570.92
431	Emoluments		68'550.03		48'000.00		43'389.08
434	Taxes de raccordement et util.		593'862.75		402'700.00		379'057.15
435	Ventes et prestations service		202'059.09		198'900.00		198'859.48
436	Remboursements de tiers		95'117.08		61'250.00		47'445.16
437	Amendes		10'410.15		12'000.00		5'820.05

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES		81'913.55		20'020.00		94'977.35
441	Parts aux recettes cantonales		81'913.55		20'020.00		94'977.35
45	PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB		1'323'664.50		1'222'550.00		594'121.32
451	Canton		80'226.40		56'324.00		28'897.52
452	Communes et associations comm.		1'243'438.10		1'166'226.00		565'223.80
46	AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.		202'719.40		138'400.00		190'109.40
465	Particip., subvention de tiers		202'719.40		138'400.00		190'109.40
48	PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.		186'058.31		107'660.00		121'272.45
480	Prélèvement fonds réserve		170'156.85		107'660.00		110'022.45
481	prélèvement financ. spéciaux		15'901.46				11'250.00
49	IMPUTATIONS INTERNES		9'900.00		9'900.00		9'900.00
490	Imputations internes		9'900.00		9'900.00		9'900.00
	<i>Total charges</i>	6'010'570.37		5'883'810.00		5'036'985.25	
	<i>Total revenus</i>		6'807'661.91		5'884'280.00		5'831'137.06
	<i>Excédent revenus</i>		797'091.54		470.00		794'151.81

COMPTES PAR ORDRE ADMINISTRATIF RESUME

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'080'536.64	175'881.98	1'159'250.00	80'900.00	1'043'576.38	56'098.03
10	Autorités	269'740.37	32'284.10	326'350.00	30'000.00	273'868.03	10'938.40
101	Conseil général	34'714.02		43'350.00		28'483.78	
102	Municipalité	235'026.35	32'284.10	283'000.00	30'000.00	245'384.25	10'938.40
11	Administration	778'443.98	133'392.33	804'900.00	42'900.00	750'034.69	40'912.13
16	Tourisme	32'352.29	10'205.55	28'000.00	8'000.00	19'673.66	4'247.50
2	FINANCES	579'447.22	4'692'339.34	608'120.00	4'135'620.00	296'691.07	4'109'342.55
20	Comptabilité gén, caisse, cont					71.00	
21	Impôts	44'668.26	3'815'794.18	70'500.00	3'403'000.00	37'677.66	3'940'408.59
22	Service financier	534'778.96	875'813.16	537'620.00	732'620.00	221'481.41	168'933.96
23	Amortissements, réserves		732.00			37'461.00	
3	DOMAINES ET BATIMENTS	454'912.86	431'442.61	514'950.00	426'590.00	403'038.99	410'957.89
31	Terrain	906.98	49'193.30	6'500.00	46'700.00	22'013.80	49'100.30
32	Forêts et pâturages	48'482.62	700.00	83'500.00		45'403.13	
35	Bâtiments communaux	405'523.26	381'549.31	424'950.00	379'890.00	335'622.06	361'857.59
350	Collège	111'081.59	96'963.51	104'200.00	95'150.00	92'067.13	97'459.89
351	Maison de Commune	104'777.65	104'127.80	102'300.00	104'200.00	80'416.57	72'767.80
352	Autres bâtiments	13'186.23	3'000.00	17'800.00	3'000.00	15'681.50	3'000.00
353	Le Lavoir	54'147.88	1'075.00	55'500.00	550.00	6'707.53	1'106.00
354	Abri PC	3'700.09		6'250.00		2'603.75	
355	Caserne service du feu	118'629.82	176'383.00	138'900.00	176'990.00	138'145.58	187'523.90

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
4	TRAVAUX	1'040'715.86	654'690.05	896'260.00	518'160.00	806'020.02	494'856.04
43	Routes	355'374.18	103'712.15	325'700.00	79'300.00	279'051.71	83'675.00
44	Parcs, promenades, cimetières	126'043.76	17'724.15	128'260.00	17'560.00	94'810.60	17'387.00
45	Ordures ménagères	121'734.31	121'734.31	121'200.00	121'200.00	123'847.34	123'847.34
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	388'694.19	388'694.19	282'100.00	282'100.00	269'946.70	269'946.70
47	Cours d'eau et digues	48'869.42	22'825.25	39'000.00	18'000.00	38'363.67	
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	514'331.83	6'420.00	541'020.00		436'041.19	
50	Administration des écoles						
51	Enseignement primaire						
52	Enseignement secondaire	494'135.15	6'420.00	519'210.00		419'886.05	
53	Enseignement spécialisé						
54	Orientation professionnelle	1'111.35		1'200.00		1'039.15	
55	Formation professionnelle						
58	Temples et cultes	19'085.33		20'610.00		15'115.99	
6	POLICE	783'754.40	534'583.70	785'200.00	517'310.00	736'518.29	522'204.30
60	Administration	2'701.55				1'026.70	
61	Corps de police	166'672.03	17'751.15	158'200.00	13'000.00	119'522.19	6'580.05
62	Contrôle des habitants	62'302.00	14'498.50	74'400.00	15'000.00	62'392.54	14'362.00
63	Police sanitaire						
65	Défenses contre l'incendie	536'078.82	502'334.05	535'400.00	489'310.00	537'214.16	501'262.25
66	Protection civile	16'000.00		17'200.00		16'362.70	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'244'567.33		1'173'310.00		1'080'921.06	3'500.00
70	Service administratif						
72	Prévoyance sociale cantonale	1'033'789.08		928'000.00		856'777.89	3'500.00
73	Santé publique	210'778.25		245'310.00		224'143.17	
75	Office du travail						
8	SERVICES INDUSTRIELS	312'304.23	312'304.23	205'700.00	205'700.00	234'178.25	234'178.25
81	Service des eaux	312'304.23	312'304.23	205'700.00	205'700.00	234'178.25	234'178.25
	<i>Total Charges</i>	6'010'570.37		5'883'810.00		5'036'985.25	
	<i>Total revenus</i>		6'807'661.91		5'884'280.00		5'831'137.06
	<i>Excédent revenus</i>		797'091.54		470.00		794'151.81

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte au bilan	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2025	Amortissement cumulé au 01.01.2025	Subvention cumulée au 01.01.2025	Solde Comptable au 01.01.2025	Subvention /Participation 2025	Investissement / Dépenses 2025	Amortissement 2025 Obligatoire	Solde au 31.12.2025
INVESTISSEMENTS											
9141.03.01	PartSAFLes Fourches EC/EU	P. 22/2006-2011	1'179'583.74	1'179'785.49	1'086'517.48	0.00	93'268.01			40'200.00	53'068.01
9143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P. 10/2011-2016	3'375'000.00	3'238'870.59	1'004'232.00	1'041'361.00	1'193'277.59			67'056.00	1'126'221.59
9141.21	Modification des conteneurs de type "molok"	P. 31/2016-2021	53'000.00	41'231.55	20'615.75	0.00	20'615.80			4'123.15	16'492.55
9143.16	Maison de commune: rénovation de l'enveloppe et de deux appts	P. 21/2016-2021	939'000.00	912'603.37	156'500.00	64'060.00	692'043.37			31'300.00	660'743.37
9141.22	Modération de trafic à la route du Village	P. 47/2016-2021	260'000.00	33'953.45	33'953.45	0.00	0.00				0.00
			1'295'000.00	1'589'976.11	155'400.00	0.00	1'434'576.11			51'800.00	1'382'776.11
			225'000.00	142'699.64	11'250.00	0.00	131'449.64			11'250.00	120'199.64
9143.23	Rénovation jardin d'enfants "petit parc" 2ème partie	P. 44/2016-2021	174'800.00	174'713.05	69'076.00	0.00	105'637.05			17'606.15	88'030.90
9143.18	Installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du collège	P. 05/2021-2025	70'000.00	53'163.70	14'000.00	9'280.00	29'883.70			7'000.00	22'883.70
9141.23	Travaux de finalisation du plan d'affectation communal (PACom)	P.10/2021-2025	80'000.00	49'928.95	0.00	0.00	49'928.95		32'618.65		82'547.60
9141.24	Réfection d'un collecteur d'eaux usées, mise en place d'une station de pompage sur la parcelle 222 et modification de la station de pompage existante	P.11/2021-2025	115'000.00	7'000.00	0.00	0.00	7'000.00		3'000.00		10'000.00
9143.22	Crédit d'étude pour la réalisation d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie	P.18/2021-2025	62'200.00	61'718.70	0.00	0.00	61'718.70			61'718.70	0.00
9143.24	Construction d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie	p.32/2021-2025	3'360'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00		114'458.45		114'458.45
	Mobilier déchetterie	p.32/2021-2025	75'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00				0.00
9141.27	Chemisage partiel des collecteurs des eaux usées	p.27/2021-2025	55'000.00				0.00		46'514.06	4'651.46	41'862.60
9141.28	Projet de modernisation de l'éclairage public	p.28/2021-2025	300'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00		245'436.25	12'000.00	233'436.25
Totaux investissements				7'485'644.60	2'551'544.68	1'114'701.00	3'819'396.92	0.00	442'027.41	308'705.46	3'952'720.87
PATRIMOINE											
9143.01	Immeuble patrimoine administratif						1.00				1.00
9145.00	Forêts						218'100.00				218'100.00
9146.00	Mobilier						1.00				1.00
Totaux patrimoine							218'102.00				218'102.00
Totaux des investissements et patrimoine administratif				7'485'644.60	2'551'544.68	1'114'701.00	4'037'500.92	0.00	442'027.41	308'705.46	4'170'822.87

DETERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Class. nature	Opérations	Désignation	Résultat commune 2025
4	+	Total des produits	6'807'661.91
3	-	Total des charges	6'010'570.37
	=	SOLDE DE FONCTIONNMENT	797'091.54
48	-	Prélèvements sur les réserves (sans les domaines autofinancés)	186'058.31
49	-	Imputations internes (produits)	9'900.00
424/330-	-/+	Gains comptables / Moins-values comptables	26'728.73
332	+	Amortissements supplémentaires	-
333	+	Amortissements du découvert	-
38	+	Attributions aux réserves (sans les domaines autofinancés)	-
39	+	Imputations internes (charges)	9'900.00
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE	584'304.50
330	+	Amortissements du patrimoine financier	26'728.73
331	+	Amortissements du patrimoine administratif	308'705.46
481	-	Prélèvements sur les réserves affectées (domaines autofinancés)	-
381	+	Attributions aux réserves affectées (domaines autofinancés)	370'693.92
	=	CASH FLOW DE FONCTIONNMENT	1'290'432.61

	<u>Comptes 2025</u>
	CHF
<u>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	6'807'661.91
A déduire :	
- prélèvement sur fonds de réserve	-170'156.85
- gains comptable	-15'901.46
- imputations internes	-9'900.00
	<u>6'611'703.60</u>
<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT NETTES</u>	
<u>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	6'010'570.37
A déduire :	
- amortissements comptables	-308'705.46
- attributions aux fonds de réserve	-370'693.92
- imputations internes	-9'900.00
	<u>5'321'270.99</u>
<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT NETTES</u>	
<u>EXCEDENT DE RECETTES /DEPENSES</u>	
<u>DE FONCTIONNEMENT</u>	1'290'432.61
(marge d'autofinancement brute)	
Remboursement de dettes	0.00
<u>MARGE D'AUTOFINANCEMENT NETTE</u>	1'290'432.61
Capacité d'autofinancement :	
marge d'autofinancement X 100	<u>19.52%</u>
recettes de fonctionnement nettes	



COMMUNE DE RENNAZ

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Sur l'examen succinct des comptes communaux

Exercice 2025

Aigle, le 6 mai 2026

Rapport sur l'examen succinct des comptes communaux

Au conseil général de la

Commune de Rennaz

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la **Commune de Rennaz**, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.


Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Rennaz alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Fidalp Audit & Consultancy SA

Expert-réviseur agréé ASR N°501588


Alexandre Monnay
Expert-Réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Nuno Ferreira
Expert-Réviseur agréé ASR

Aigle, le 6 mai 2026

ANNEXES

COMMUNE DE RENNAZ**TABLEAU DES CHARGES ET DES REVENUS 2025**

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.
Administration générale	1 080 536.64	175 881.98	1 159 250.00	80 900.00	1 043 576.38	56 098.03
Finances	579 447.22	4 692 339.34	608 120.00	4 135 620.00	296 691.07	4 109 342.55
Domaine et bâtiments	454 912.86	431 442.61	514 950.00	426 590.00	403 038.99	410 957.89
Travaux	1 040 715.86	654 690.05	896 260.00	518 160.00	806 020.02	494 856.04
Instruction publique, cultes	514 331.83	6 420.00	541 020.00	-	436 041.19	-
Police	783 754.40	534 583.70	785 200.00	517 310.00	736 518.29	522 204.30
Sécurité sociale	1 244 567.33	-	1 173 310.00	-	1 080 921.06	3 500.00
Services industriels	312 304.23	312 304.23	205 700.00	205 700.00	234 178.25	234 178.25
	6 010 570.37	6 807 661.91	5 883 810.00	5 884 280.00	5 036 985.25	5 831 137.06
Excédent de charges						
Excédent de produits	797 091.54		470.00		794 151.81	
	6 807 661.91	6 807 661.91	5 883 810.00	5 884 280.00	5 831 137.06	5 831 137.06

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	31 décembre 2024 (pour comparaison)	
	fr.	fr.
<u>Disponible</u>	3 879 946.43	3 182 471.89
Caisse	2 625.95	3 946.05
Comptes PostFinance	2 757 287.42	2 084 283.88
BCV compte courant 812.22.20	117 234.50	192 294.70
BCV compte courant T5249.69.41	1 002 798.56	901 947.26
<u>Débiteurs et comptes courants</u>	1 053 172.18	1 434 582.89
Débiteurs	438 652.20	686 728.44
Débiteurs impôts	562 409.80	541 681.00
Débiteurs transitoires	34 804.23	35 555.16
Débiteurs épuration décomptes	703.10	139 675.35
TVA à récupérer	16 602.85	30 942.94
<u>Placements du patrimoine financier</u>	1 108 545.41	1 108 204.50
Titres et papiers-valeurs	55 950.00	55 950.00
LD BR no 400.01.01	45 083.21	44 718.34
BCV CO Plac. No 0927.04.28	39.65	47.80
BCV CO Plac. No 910.51.54 service des eaux	56.70	64.85
BCV CO Plac. No 5133.64.56 épuration	47.40	55.55
BCV CO Plac. No 0096.88.35 fête au village	568.45	567.96
Terrains & Bâtiments	1 006 800.00	1 006 800.00
<u>Actifs de régularisation</u>	495 126.35	59 471.06
<u>Investissements du patrimoine administratif</u>	4 170 822.87	4 037 500.92
Ouvrages de génie civil	1 940 382.86	1 736 838.51
Bâtiments et constructions	2 012 338.01	2 082 560.41
Immeuble patrimoine administratif	1.00	1.00
Forêts	218 100.00	218 100.00
Mobilier	1.00	1.00
<u>Prêts et capitaux de dotations</u>	150 000.00	-
<u>Avances aux financements spéciaux</u>	2 140.83	23 979.16
TOTAL DE L'ACTIF	10 859 754.07	9 846 210.42

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	31 décembre 2024 (pour comparaison)	
	fr.	fr.
<u>Engagements courants</u>	770 105.89	688 468.62
Créanciers et autres dettes	770 105.89	688 468.62
<u>Emprunts</u>	900 000.00	900 000.00
Postfinance, inv. Maison de commune	900 000.00	900 000.00
<u>Passifs de régularisation</u>	26 230.55	54 212.99
<u>Fonds de réserve et provisions</u>	4 795 000.99	4 632 203.71
Fonds de réserve recettes affectées - Service des Eaux	817 598.43	651 113.84
Fonds de réserve recettes affectées - Epuration	377 745.72	211 276.18
Fonds de réserve Etudes et investissements futurs	2 601 915.09	2 771 339.94
Fonds de réserve Débiteurs douteux	125 335.00	126 067.00
Fonds de réserve Informatique	117 500.00	117 500.00
Fonds de réserve Maison de Commune entretien	208 015.50	208 015.50
Fonds de réserve Aides individuelles	20 000.00	20 000.00
Fonds de réserve Travaux/Routes	126 360.60	126 360.60
Fonds de réserve Plan de zones	11 053.45	11 053.45
Fonds de réserve Caserne SDIS du Haut-Lac	132 672.00	132 672.00
Fonds de réserve pour péréquation	256 805.20	256 805.20
<u>Fonds Propres</u>	4 368 416.64	3 571 325.10
Capital	3 571 325.10	2 777 173.29
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	797 091.54	794 151.81
TOTAL DU PASSIF	<u>10 859 754.07</u>	<u>9 846 210.42</u>

ANNEXE

	<u>fr.</u>	<u>31 décembre 2024 (pour comparaison) fr.</u>
<u>ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>		
<u>Cautiounnements et engagements de la Commune</u>		
EPUDEHL, Emprunt (nouvelle station épuration) Cautiounnement des 5 communes :	43 793.00	48 247.00
Cautiounnement initial des 5 communes :		
31.12.24 : CHF 545'000		
ASPIHL, Emprunt	859 764.36	224 369.60
Cautiounnement des 5 communes :		
31.12.24 : CHF 2'576'000.-		
31.12.25 : CHF 9'521'200.-		
<u>Total des cautiounnements</u>	903 557.36	272 616.60
<u>Cédules hypothécaires grevant des parcelles propriété de la Commune</u>		
Néant	-	-
<u>Total des cédules libres de gages</u>		
Néant	-	-

ANNEXE (suite)
Récapitulation des Associations de commune et Ententes intercommunales

Association de Communes, Ententes	Forme juridique	Réviseur
ARASAPE - Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et le Pays d'Enhaut	Association intercommunale	Fidinter SA Lausanne
Protection civile ORPCI	Association intercommunale	Hervest Fiduciaire SA
SDIS du Haut-Lac	Entente intercommunale	Fidalp Audit & Consultancy SA Aigle
EPUDEHL	Association intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux
ASPIHL - Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac	Association intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux



RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte au bilan	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2025	Amortissement cumulé au 01.01.2025	Subvention cumulée au 01.01.2025	Solde Comptable au 01.01.2025	Subvention /Participation 2025	Investissement / Dépenses 2025	Amortissement 2025 Obligatoire	Solde au 31.12.2025	
INVESTISSEMENTS												
9141.03	1 PartSAFLes Fourches EC/EU	P. 22/2006-2011	1 179 583.74	1 179 785.49	1 086 517.48	0.00	93 268.01			40 200.00	53 068.01	
9143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P. 10/2011-2016	3 375 000.00	3 238 870.59	1 004 232.00	1 041 361.00	1 193 277.59			67 056.00	1 126 221.59	
9141.21	Modification des conteneurs de type "moloK"	P. 31/2016-2021	53 000.00	41 231.55	20 615.75	0.00	20 615.80			4 123.15	16 492.65	
9143.16	Maison de commune: rénovation de l'enveloppe et de deux appts	P. 21/2016-2021	939 000.00	912 603.37	156 500.00	64 060.00	692 043.37			31 300.00	660 743.37	
9141.22	Modération de trafic à la route du Village	P. 47/2016-2021	260 000.00	33 953.45	33 953.45	0.00	0.00				0.00	
			1 295 000.00	1 589 976.11	155 400.00	0.00	1 434 576.11		51 800.00	1 382 776.11		
			225 000.00	142 699.64	11 250.00	0.00	131 449.64		11 250.00	120 199.64		
9143.23	Rénovation jardin d'enfants "petit parc" 2ème partie	P. 44/2016-2021	174 800.00	174 713.05	69 076.00	0.00	105 637.05			17 606.15	88 030.90	
9143.18	Installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du collège	P. 05/2021-2026	70 000.00	53 163.70	14 000.00	9 280.00	29 883.70			7 000.00	22 883.70	
9141.23	Travaux de finalisation du plan d'affectation communal (PACom)	P. 10/2021-2026	80 000.00	49 928.95	0.00	0.00	49 928.95		32 618.65		82 547.60	
9141.24	Réfection d'un collecteur d'eaux usées, mise en place d'une station de pompage sur la parcelle 222 et modification de la station	P. 11/2021-2026	115 000.00	7 000.00	0.00	0.00	7 000.00		3 000.00		10 000.00	
9143.22	Crédit d'étude pour la réalisation d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie	P. 18/2021-2026	62 200.00	61 718.70	0.00	0.00	61 718.70			61 718.70	0.00	
9143.24	Construction d'une déchetterie et d'un bâtiment pour le service de voirie	p. 32/2021-2026	3 360 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00		114 458.45		114 458.45	
	Mobilier déchetterie	p. 32/2021-2026	75 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00				0.00	
9141.27	Chemisage partiel des collecteurs des eaux usées	p. 27/2021-2026	55 000.00				0.00		46 514.06	4 651.46	41 862.60	
9141.28	Projet de modernisation de l'éclairage public	p. 28/2021-2026	300 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00		245 436.25	12 000.00	233 436.25	
				0.00	0.00	0.00	0.00				0.00	
Totaux investissements				7 485 644.60	2 551 544.68	1 114 701.00	3 819 398.92	0.00	442 027.41	308 705.46	3 952 720.87	
PATRIMOINE												
9143.01	Immeuble patrimoine administratif						1.00				1.00	
9145.00	Fôrets						218 100.00				218 100.00	
9146.00	Mobilier						1.00				1.00	
Totaux patrimoine							218 102.00				218 102.00	
Totaux des investissements et patrimoine administratif				7 485 644.60	2 551 544.68	1 114 701.00	4 037 500.92	0.00	442 027.41	308 705.46	0.00	4 170 822.87